

Zeitschrift: Jahrbuch Archäologie Schweiz = Annuaire d'Archéologie Suisse = Annuario d'Archeologia Svizzera = Annual review of Swiss Archaeology

Herausgeber: Archäologie Schweiz

Band: 103 (2020)

Artikel: L'archéologie du bâti en Suisse : histoire et perspectives. Le cas du canton de Vaud

Autor: Vanetti, Alice

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-919606>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ALICE VANETTI

L'ARCHÉOLOGIE DU BÂTI EN SUISSE : HISTOIRE ET PERSPECTIVES*

Le cas du canton de Vaud

Keywords: Archéologie du bâti; archéologie monumentale; architecture; bâti historique; archéologie médiévale; analyse du bâti; conservation-restauration. – Bauarchäologie; Monumentalarchäologie; Architektur; historische Bauten; Mittelalterarchäologie; Bauaufnahme; Konservierung; Restaurierung. – archeologia dell'architettura; archeologia monumentale; architettura; edifici storici; archeologia medievale; analisi dell'architettura; conservazione; restauro. – building archaeology; monumental archaeology; architecture; historic buildings; medieval archaeology; architectural analysis; conservation; restoration.

Résumé

L'archéologie du bâti s'est affirmée dans le panorama scientifique et institutionnel suisse depuis quelque temps. Elle est surtout employée dans un cadre de conservation-restauration et parfois comme méthode dans la reconstruction historique. Bien que de plus en plus impliquée dans ces secteurs, son statut est incertain. Si les archéologues souhaitent formaliser son application lors des interventions sur le bâti historique, d'autres acteurs du patrimoine peinent à accepter d'autres formules que l'inclusion pon-

tuelle. Ceci malgré l'intérêt que ces mêmes acteurs ont souvent démontré pour l'archéologie du bâti. Cette situation ne résulte pas que d'une opposition naturelle de visions d'acteurs différents; elle relève également des contenus épistémologiques de l'archéologie du bâti suisse. À travers l'analyse de la formation de l'archéologie du bâti en Suisse, nous faisons état dans cet article de sa situation actuelle, pour ensuite proposer des pistes pour son développement.

Zusammenfassung

Die Bauarchäologie behauptet sich seit einiger Zeit im wissenschaftlichen und institutionellen Panorama der Schweiz. Sie wird hauptsächlich im Rahmen der Konservierung und Restaurierung und manchmal als Methode bei der historischen Rekonstruktion eingesetzt. Obwohl sie zunehmend in diese Bereiche eingebunden ist, bleibt ihr Status ungewiss. Während die Archäologen ihre Anwendung bei Interventionen an historischen Gebäuden formalisieren wollen, fällt es anderen Akteuren des Kulturerbes schwer, andere Formeln als die punktuelle Einbeziehung zu akzeptieren.

Und dies trotz des Interesses, das dieselben Akteure häufig für die Bauarchäologie gezeigt haben. Diese Situation ist nicht nur das Ergebnis eines natürlichen Gegensatzes zwischen den Visionen verschiedener Akteure; sie zeigt auch die erkenntnistheoretischen Inhalte der Schweizer Bauarchäologie auf. In diesem Artikel wird die Entstehung der Bauarchäologie in der Schweiz analysiert und über ihre aktuelle Situation berichtet, um anschliessend Wege zu ihrer Weiterentwicklung vorzuschlagen.

Riassunto

Da qualche tempo, l'archeologia dell'architettura si è affermata nel panorama scientifico e istituzionale svizzero. Essa viene soprattutto utilizzata nell'ambito della conservazione e del restauro e talvolta come metodo per la ricostruzione storica. Benché questa disciplina venga sempre più utilizzata in questi settori, il suo status rimane ancora non ben definito. Mentre gli archeologi desiderano formalizzarne l'applicazione durante gli interventi sugli edifici storici, altri attori del patrimonio fanno fatica ad

accettare formule che non si limitino al suo utilizzo puntuale, questo, malgrado l'interesse che gli stessi attori hanno mostrato per l'archeologia dell'architettura. Questa situazione non è solo il risultato naturale di punti di vista differenti, ma evidenzia anche dei contenuti epistemologici dell'archeologia dell'architettura svizzera. In questo articolo, attraverso l'analisi dell'origine dell'archeologia dell'architettura in Svizzera, descriviamo la sua situazione attuale, per poter poi proporre delle vie per il suo sviluppo futuro.

Summary

Building archaeology as a field of study has established its position in Switzerland's scientific and institutional environment for some time now. It is mainly used in the context of conservation and restoration and somewhat less often as a method of historical reconstruction. However, despite being more and more grounded in these areas, its status still remains uncertain. Whilst archaeologists would like to formalise its application for interventions in historical buildings, other cultural heritage actors are more reluc-

tant to accept its use in an approach that would go beyond its occasional application, despite often demonstrating an interest in the field. The situation is the result of a natural conflict between the visions of the various actors on the one hand and of the epistemological contents of Swiss building archaeology on the other. This paper analyses the evolution of building archaeology in Switzerland and reports on its current state. It ends with a proposal for new ways of developing it further.

* Publié avec le soutien du Canton de Vaud.

L'archéologie du bâti est un sujet scientifique qui suscite aujourd'hui, au niveau européen, beaucoup de débats. De plus en plus présente dans les processus d'étude et de protection des bâtiments historiques ainsi qu'au niveau académique, son statut est néanmoins peu clair malgré le succès dont elle semble jouir. Dans certains pays, comme en Italie, elle est plutôt vue comme une discipline, dotée de méthodes et de perspectives de recherche propres qui la distinguent d'autres disciplines qui s'occupent également de bâti. Elle y a pour objectif la reconstitution des conditions sociales, économiques et culturelles des sociétés du passé à travers l'étude, dans le temps, de l'acte de construire. Dans d'autres pays, comme par exemple en France, elle est également perçue comme une méthode qui s'occupe d'étudier l'évolution d'un bâtiment donné, souvent dans le cadre de la protection du patrimoine bâti ; elle ne dispose cependant pas de perspectives de recherche propres. Elle y est souvent appliquée au service d'autres disciplines plus institutionnalisées, comme l'archéologie chrétienne, l'architecture ou l'histoire de l'art.

A l'instar d'autres pays, en Suisse, l'archéologie du bâti connaît ces derniers temps un succès grandissant. Les spécialistes qui s'en réclament augmentent régulièrement en nombre, autant dans les services publics qui s'occupent de la gestion et de la protection du patrimoine que dans les sociétés privées, lesquelles offrent de plus en plus souvent des compétences en archéologie du bâti. L'université, ensuite, répond à la demande croissante de spécialistes de l'archéologie du bâti par la mise en place de cours qui, bien que ponctuels et non-inscrits dans un parcours spécifique (parfois en histoire de l'art, parfois en archéologie), favorisent la formation de nouveaux spécialistes et le partage des connaissances.

Bien que désignée partout en Suisse comme la méthode qui s'occupe de comprendre l'histoire de la construction d'un bâtiment à travers l'emploi de concepts et de techniques propres à la discipline archéologique (de l'analyse stratigraphique à l'utilisation de nouvelles technologies comme le Laser Scan ou la Photogrammétrie, en passant par les techniques archéologiques d'acquisition et d'analyse des données), de subtiles différences de perception peuvent être repérées entre plusieurs traditions. La distinction entre « archéologie du bâti » et sa contrepartie allemande Bauarchäologie reflète non seulement le particularisme suisse, mais traduit également une certaine hétérogénéité dans la place accordée à ce domaine. Si la dimension méthodologique plutôt que disciplinaire de l'archéologie du bâti semble faire l'unanimité parmi les spécialistes, ceux-ci ne s'accordent pas quant à son rôle (outil pour la protection et la restauration ou soutien à la recherche historique). De plus, les deux traditions divergent quant à leur affiliation disciplinaire. Alors qu'en Suisse romande, la diffusion de l'archéologie du bâti a été favorisée par l'archéologie chrétienne, en Suisse alémanique, l'histoire de l'art et surtout l'architecture sont au fondement de cette approche. Si ces distinctions peuvent paraître très théoriques, elles ont toutefois des conséquences, notamment quant à la perception de l'archéologie du bâti par des acteurs « externes ». Malgré son rôle croissant dans certains grands chantiers de restauration, comme par exemple ceux de la cathédrale et du château Saint-Maire à Lausanne, du château de la Tour-de-Peilz, de la

Collégiale de Neuchâtel ou du château de Grandson, les interlocuteurs externes peinent à en voir l'originalité par rapport à d'autres approches du bâti historique, de plus ancienne fondation. De plus, les spécialistes de l'archéologie du bâti eux-mêmes rencontrent certaines difficultés à défendre leur originalité et surtout la nécessité de leur intervention. Pourtant, nombreuses sont les voix, de spécialistes ou d'amateurs, qui réclament une implication plus importante de l'archéologie du bâti dans le processus de conservation et de mise en valeur du patrimoine ainsi que dans la recherche. Comprendre le statut de l'archéologie du bâti, en commençant par en retracer l'histoire, peut constituer un bon point de départ pour réfléchir à sa situation actuelle et, ensuite, pour tracer des pistes pour son futur développement.

Il n'est pas aisé de définir le moment de formation de l'archéologie du bâti en Suisse. Le terme « Archéologie du bâti » commence à circuler à partir des années 2000, principalement en Suisse romande. Avant cette date, aucun terme spécifique à l'étude archéologique des bâtiments ne semble être utilisé et ceci malgré l'existence d'études sur le bâti, surtout d'époque médiévale, depuis longtemps.

Brève histoire du développement de l'étude du bâti en Suisse

En Suisse comme en Europe, c'est au 19^e siècle que remonte l'étude des ouvrages construits, souvent dans le cadre de la protection et de la mise en valeur du patrimoine monumental médiéval, parfois lors de fouilles archéologiques. Caractérisée au début par un intérêt essentiellement d'antiquaire porté au patrimoine artistique et construit, cette étude devient, à partir de 1880, de plus en plus structurée. D'une part, on assiste à l'institutionnalisation progressive d'organismes dédiés à la protection et à la restauration des monuments historiques — le premier à légiférer est le canton de Vaud en 1898 —, d'autre part à la constitution d'une association intercantonale, la Société patriotique pour la conservation des monuments historiques (1880), qui devient en 1881 la Société suisse pour la conservation des monuments de l'art historique, puis en 1934 la Société d'histoire de l'art en Suisse. Cette association conduit plusieurs enquêtes sur des sites d'importance comme le monastère Saint-Jean Baptiste à Müstair GR, celui de Disentis GR ou l'abbaye de Saint-Maurice VS (fig. 1 ; Sennhauser 2010, 90). À cette association succède, en 1915, la création d'une commission extraparlamentaire, la *Commission fédérale des monuments historiques* (CFMH), se consacrant à l'inventaire, l'étude et la protection des monuments suisses et dotée d'un rôle consultatif.

L'approche des monuments historiques mise en pratique à cette époque a son origine dans la discipline architecturale et historico-artistique enseignée à l'Université de Zurich et à l'EPFZ et à ses « pères-fondateurs », dont Johann Rudolf Rahn (1841–1912), Josef Zemp (1869–1942 ; Boschetti-Maradi et Descoedres 2014), ou Albert Naef (1862–1936). Au début du 20^e siècle y sont intégrés les concepts issus de la Bauforschung¹ allemande et surtout de sa Bauaufnahme.

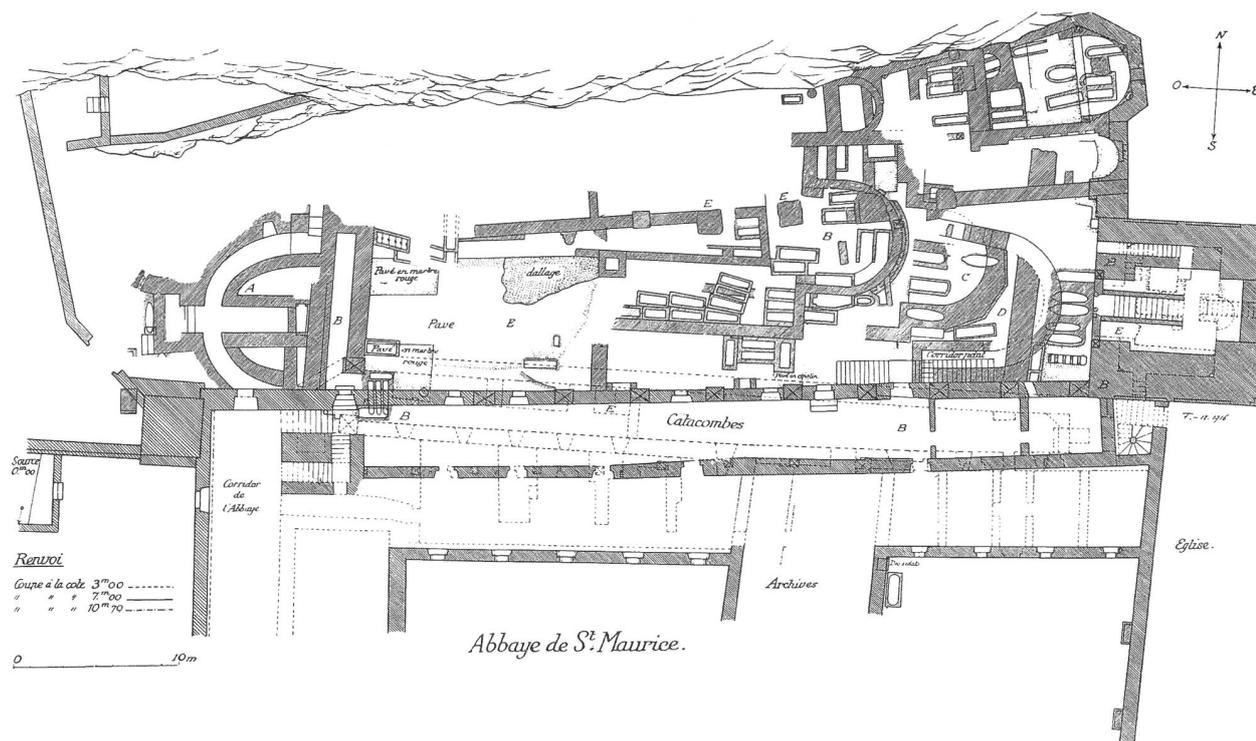


Fig. 1. Saint-Maurice VS, Abbaye d'Agaune. Plan 1916. Plan par Pierre Alexandre Bourban. De : Sennhauser 2010, fig. 16.

Ainsi, aux thèmes traditionnels du style et des formes architecturales, s'ajoute l'attention portée aux aspects techniques et matériels des vestiges en élévation et en sous-sol. Ces derniers sont mis en valeur par la fouille des restes bâtis et des sépultures dans le cas des lieux de culte, minutieusement rendus par le dessin et la description. Avec les fouilles archéologiques conduites en contexte urbain, l'étude du bâti historique intègre ensuite les techniques de l'archéologie. Tel est le cas de la ville de Zurich, par exemple, lors de la fouille du Lindenhof conduite par Emil Vogt (fig. 2 ; 1906-1974) en 1937-1938 (Boschetti-Maradi/Descoedres 2014, 18), ou lors des travaux conduits entre les années 1930 et 1950 autour des ruines de châteaux, d'églises et de villages abandonnés (Boschetti-Maradi/Descoedres 2014, 20).

Trois thèmes sont approfondis par le biais de cette approche : les origines de la ville médiévale, l'étude des châteaux qui en découle, et la question des origines et de l'évolution du christianisme en Suisse.

Dans le cas de l'analyse des châteaux, comme le relève Armand Baeriswyl (2018), l'objectif est, du moins jusqu'après la Deuxième Guerre Mondiale, la préservation des châteaux, parfois leur reconstruction, sans s'attarder sur une étude aux ambitions scientifiques. Le côté archéologique, de plus, se limite à la collecte des trouvailles et à la mise au jour des vestiges enfouis.

Au niveau des recherches conduites autour du développement du christianisme, au contraire, les découvertes réalisées entre les années 1940 et 1950, ainsi que les publications qui suivent, permettent d'avancer considérablement dans la

connaissance du phénomène de la christianisation, donnant à la Suisse une place de choix parmi les pays qui, au cours de ces mêmes années, s'intéressent à l'époque du Haut Moyen Âge (Sennhauser 2010). Dans les années 1950, Linus Birchler (1893-1967), alors président de la Commission fédérale des monuments historiques et professeur d'histoire de l'art médiéval à Zurich, met au jour des fresques carolingiennes dans le monastère de Müstair. Walther Sulser (1890-1983) et Hilde Claussen (1919-2009) découvrent les restes de l'hypogée tardo-antique sous l'église Saint-Étienne à Coire (fig. 3). Louis Blondel (1885-1967) publie, en 1948, ses fouilles dans la basilique de Saint-Maurice et ensuite plusieurs articles, dont Aperçu sur les édifices chrétiens dans la Suisse occidentale avant l'an mille, ce dernier en 1952 (fig. 4-5).

Dès 1960, grâce à l'apport d'« une nouvelle génération d'archéologues se consacrant à l'étude des monuments » et de leurs contextes, « en particulier le professeur Hans-Rudolf Sennhauser de l'École polytechnique fédérale à Zurich, Charles Bonnet, archéologue cantonal genevois, et Werner Meyer », nommé en 1974 Professeur associé à l'Université de Bâle (Bujard 2014, 281), cette approche devient plus scientifique, avec notamment l'introduction des analyses de laboratoire permettant des datations absolues, ou encore l'amélioration des critères de documentation des fouilles archéologiques (Boschetti-Maradi/Descoedres 2014, 21). Werner Meyer, par exemple, succédant à Hugo Schneider (1916-1990) comme président de l'Association des châteaux suisses, fondée en 1927, donne à l'étude des châteaux, déjà considérablement améliorée par son prédécesseur, un tour

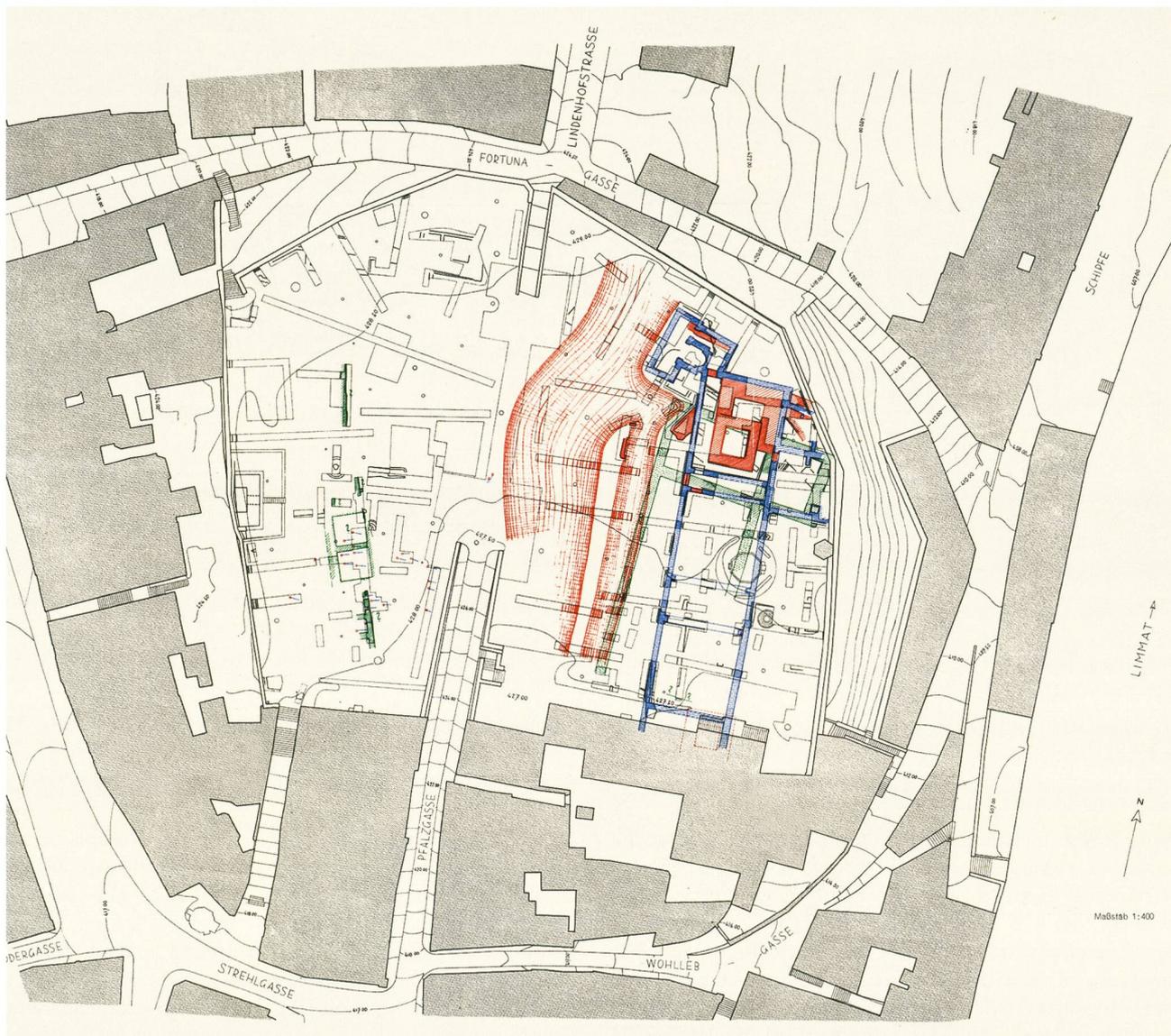


Fig. 2. Zurich ZH, Lindenhof. Plan 3. De : Vogt 1948, pl. 3.

plus « archéologique », en l'intégrant, au moins théoriquement, au domaine plus large de l'archéologie médiévale (Baeriswyl 2018, 6). Par ailleurs, l'étude du christianisme connaît un important développement dans certains cantons, comme Genève, qui subit un puissant remaniement urbain. À l'aide de techniques d'enquête de plus en plus scientifiques sont abordés des thèmes comme la configuration topographique de la ville chrétienne, la distribution des lieux de culte, leur rapport avec le contexte urbain et leur rôle dans le développement de la ville des origines jusqu'à l'époque contemporaine.

Cet ensemble de méthodes et de perspectives de recherche, qui constitue le noyau central de l'archéologie médiévale en Suisse, présente parmi ses concepts l'étude des restes en élévation. En Suisse alémanique, elle a toujours été qualifiée, et aujourd'hui encore, de *Bauforschung*. En Suisse romande, c'est plutôt sous l'égide d'« archéologie monumentale » ou

d'analyse du bâti qu'elle a toujours été conduite. Au niveau méthodologique, cette approche des bâtiments historiques vise l'appréhension de l'histoire de la construction d'un bâtiment donné à travers une chronologie relative, comprenant l'étude des matériaux et des techniques de construction anciennes, ainsi que les éléments formels et stylistiques pour la datation. Elle procède par l'emploi de l'outil graphique, de la description, de la fouille des fondations et le recours à plusieurs sources, dont les documents d'archives et les plans anciens (fig. 6). Au niveau des perspectives de recherche, elle ne s'inscrit pas dans un horizon de recherche historique propre, mais plutôt dans celui de la protection et de la mise en valeur du patrimoine (souvent dans un cadre de sauvetage avant la démolition, la transformation ou la restauration de bâtiments historiques), comme la *Denkmalpflege* allemande, ou se met au service des objectifs de recherche d'autres

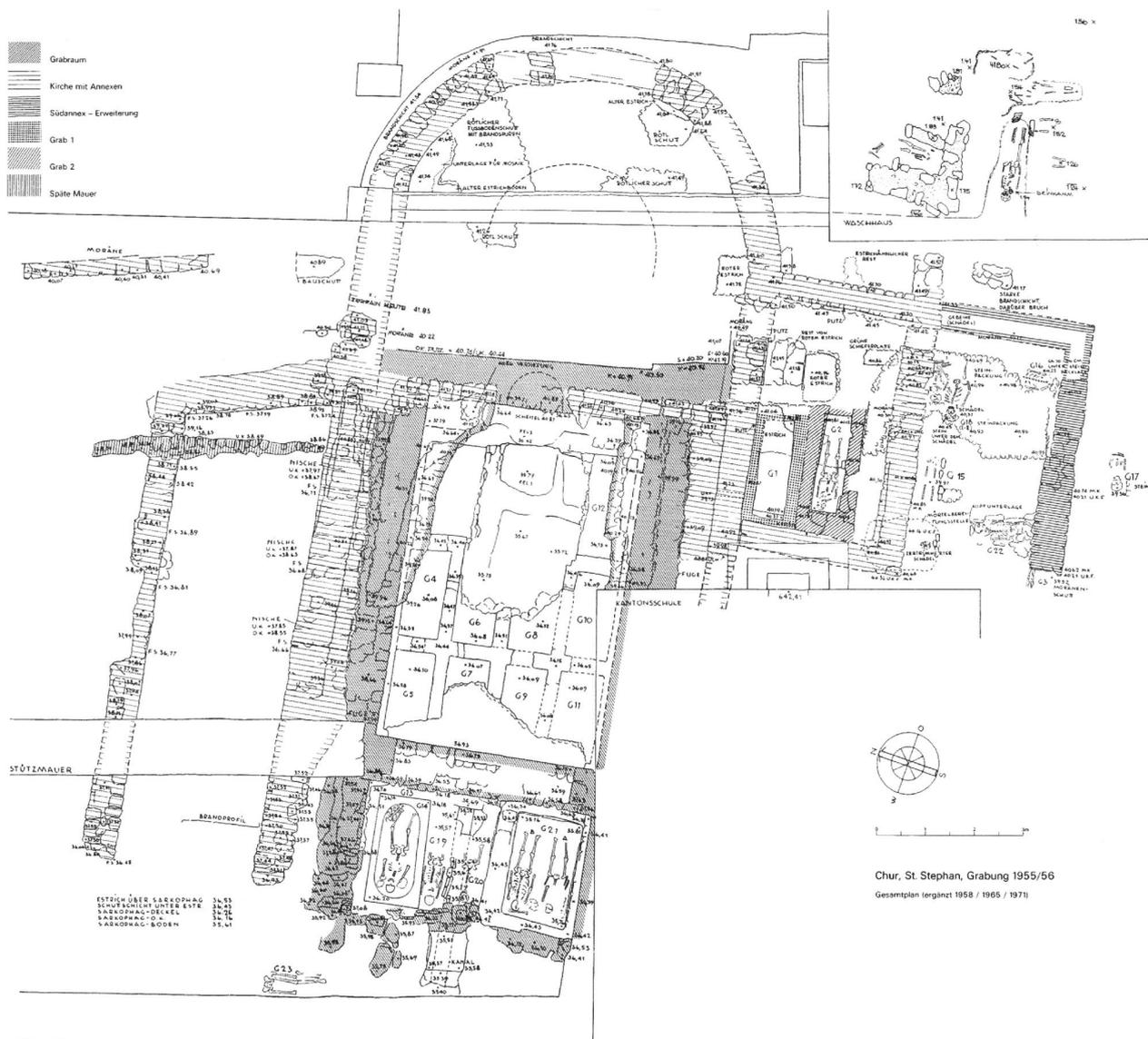


Fig. 3. Chur GR, St. Stephan. Plan W. Sulser 1955/1956. De : Sennhauser 2010, fig. 19.

champs scientifiques, comme l'archéologie chrétienne. Cette situation est à attribuer au caractère particulier de l'archéologie suisse, essentiellement tournée vers le terrain et majoritairement réalisée par les services cantonaux d'archéologie ou de conservation des biens culturels (Kaeser 1995 ; Kaenel 2002 ; Baeriswyl 2018). Par conséquent, cette Bauaufnahme/analyse du bâti fait partie du bagage heuristique d'autres spécialistes que les archéologues, comme les architectes ou les historiens de l'art, qui l'appliquent dans leur pratique quotidienne.

Or c'est sur ce substrat que le terme « archéologie du bâti » commence à être employé. Alors qu'à l'étranger, par exemple en France ou en Italie, les étapes qui conduisent à la formalisation du terme « archéologie du bâti » et à son adoption par la communauté scientifique sont plutôt claires – entre les années 1980 et 2000, on assiste clairement à un « acte de

nomination » de ce nouveau sujet scientifique, à des tables rondes pour en discuter les principes, à la fondation de revues, à l'ébauche de programmes de recherche sur la longue durée (Vanetti 2017 ; *ibid.* en prép.) –, en Suisse le terme semble, en revanche, apparaître d'un jour à l'autre, sans aucune motivation apparente. Qu'est-ce que cela signifie ?

L'émergence de l'archéologie du bâti en Suisse : un processus nouveau ?

C'est sur le moment d'apparition d'un terme spécifique pour qualifier l'approche archéologique des bâtiments en Suisse que repose notre réflexion autour du statut historique et épistémologique de l'archéologie du bâti dans ce pays.

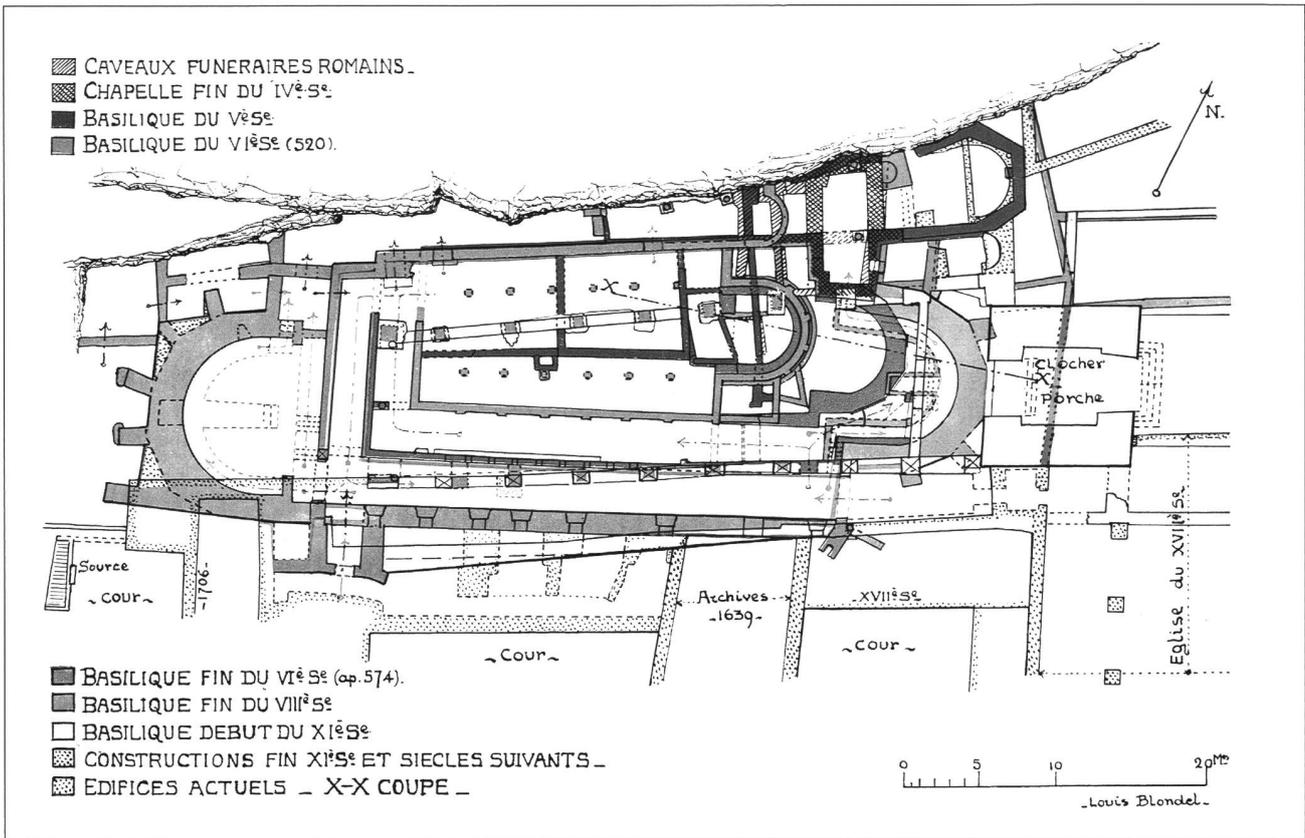


Fig. 4. Saint-Maurice VS, Abbaye d'Agaune. Plan général. De : Blondel 1948, pl. 1.

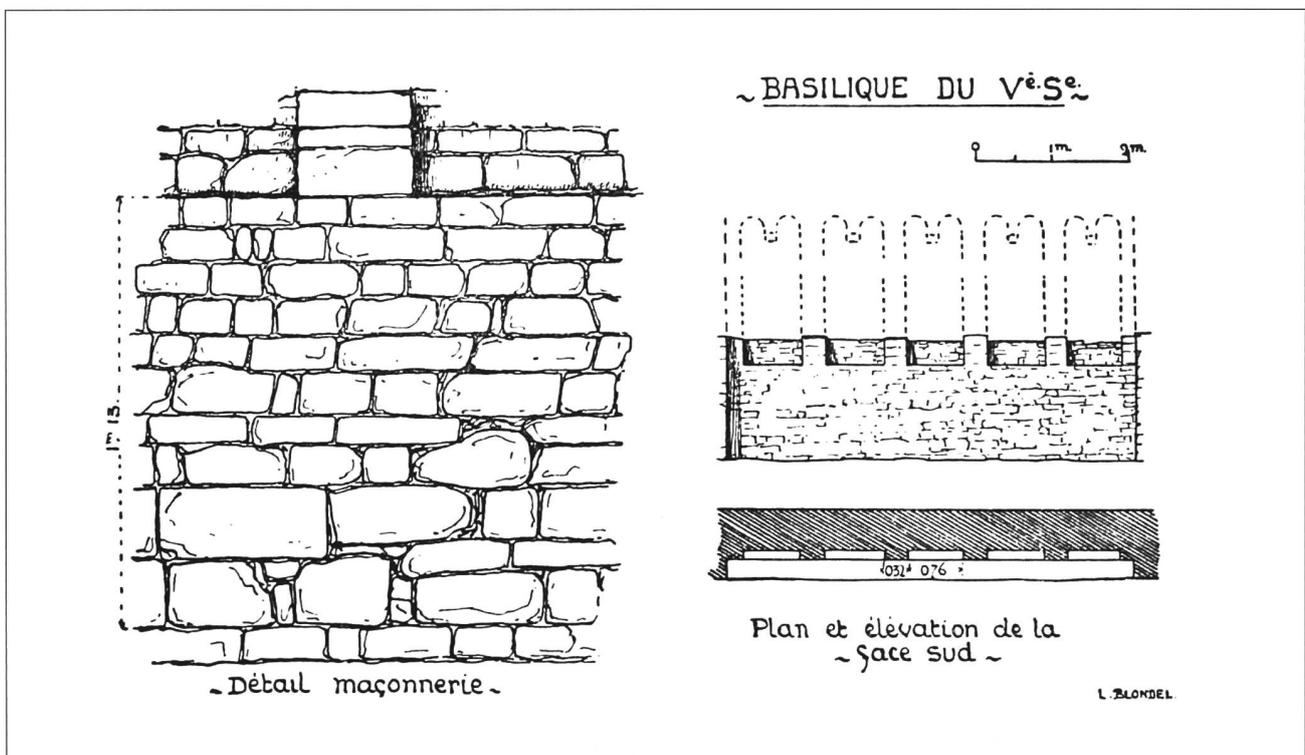


Fig. 5. Saint-Maurice VS, Abbaye d'Agaune. Façade sud de la basilique du V^e siècle. De : Blondel 1948, fig. 12.

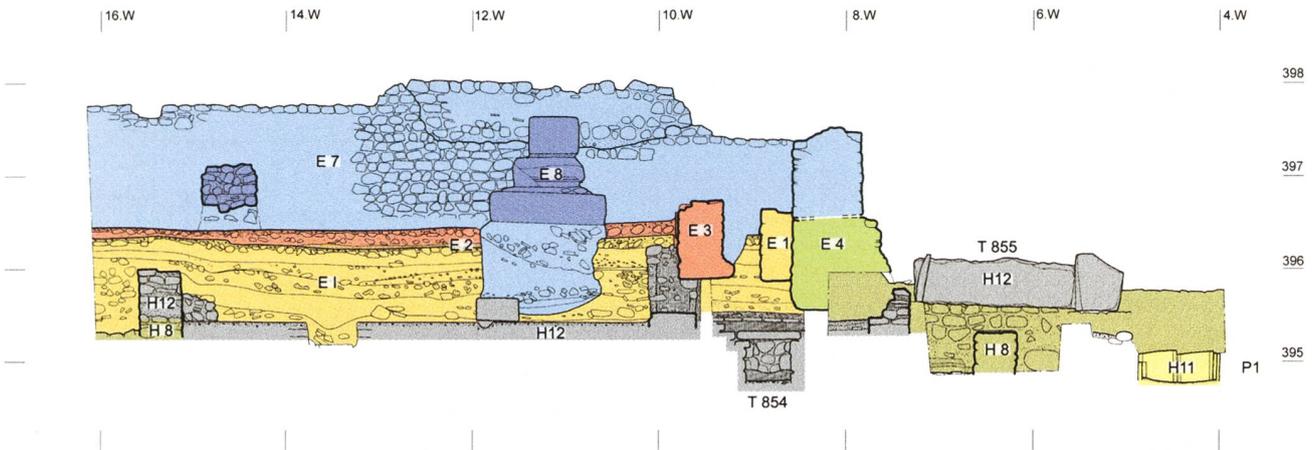


Fig. 6. Genève GE, Saint-Pierre. Coupe stratigraphique. De : Bonnet 2009, fig. 98 SG (coupe stratigraphique) 38.

L'importance de l'Acte de Nomination pour l'institutionnalisation d'un sujet scientifique est avérée en histoire et épistémologie des sciences (Benguiugi et al. 1984). Ce n'est que lorsqu'un groupe de spécialistes se réunit autour d'un programme de recherche commun et qu'il donne à ce programme un nom qui le différencie des autres dans le panorama scientifique, qu'un nouveau sujet scientifique débute son parcours institutionnel. Le nouveau sujet s'institutionnalise ensuite avec la définition d'un corpus documentaire spécifique, la création de lieux dédiés à la confrontation entre chercheurs et à la reproduction du savoir et enfin la constitution d'une histoire officielle (Blanckaert 1995).

Selon ces principes, l'adoption du nom « archéologie du bâti » en Suisse devrait constituer un acte fondateur et être accompagné des autres processus fondateurs. Pourtant, ces derniers sont absents dans ce pays. De plus, la lecture des premières formulations consciemment qualifiées d'archéologie du bâti révèle qu'on se trouve face à une situation exceptionnelle et tout à fait originale. Le terme « archéologie du bâti » n'est en fait d'abord pas associé à des études récentes : il est employé le plus souvent en référence à des analyses réalisées des années, voire des décennies auparavant. À titre d'exemple, mentionnons le qualificatif d'archéologie du bâti que Charles Bonnet attribue aux travaux de la Cathédrale Saint Pierre de Genève, conduites entre les années 1980 et 2000, alors que le terme n'existait pas. Il affirme d'ailleurs clairement que la méthodologie d'archéologie du bâti appliquée au cours des fouilles a été mise au point en Suisse dès 1960, grâce aux nombreux chantiers de restauration d'édifices médiévaux mis sur pied à partir de cette date (Bonnet 2009, 29). Ensuite, si on compare les analyses du bâti réalisées depuis longtemps en Suisse, quand le terme d'archéologie du bâti n'avait pas encore été formalisé, et les études explicitement qualifiées d'archéologie du bâti, on ne remarque que peu de différences au niveau des contenus et des pratiques.

Ces considérations conduisent à un constat quant à la formation de l'archéologie du bâti en Suisse : sa formalisation

ne semble pas être le résultat d'un processus de définition d'une nouvelle pratique, tel qu'il advient en France (voir la publication des *Nouvelles de l'archéologie* de 1993 où Joëlle Burnouf et Catherine Arlaud s'interrogent quant à la nécessité de définir une archéologie du bâti civil médiéval [Arlaud/Burnouf 1993]) ou en Italie (où les questionnements ont débouché sur la fondation, en 1996, d'une revue dédiée, *Archeologia dell'architettura*). Elle semble plutôt se limiter à un acte de re-nomination, c'est-à-dire d'attribution d'un nouveau nom à une pratique qui n'était pas du tout nouvelle. La question qu'il faut se poser n'est donc pas « quand l'archéologie du bâti est-elle née en Suisse », mais « pourquoi a-t-on ressenti, à un moment donné, le besoin de nommer une pratique déjà bien établie, alors que cela n'avait pas été nécessaire jusque-là ? »

Dans notre thèse de doctorat soutenue en 2017 à l'Université de Neuchâtel (Vanetti 2017), nous avons retracé les échanges et les collaborations disciplinaires qui lient la Suisse romande avec la France et principalement avec la France centre-orientale. Ces liens sont matérialisés par la collaboration étroite, dès 1971, entre Charles Bonnet, à l'époque archéologue cantonal du canton de Genève, et Jean-François Reynaud, professeur d'histoire de l'art et d'archéologie médiévales à l'université Lumière Lyon-II et directeur de l'unité de recherche archéologique n° 26 du CNRS. Dans ce cadre, plusieurs églises de la ville de Lyon comme Saint-Just, le groupe épiscopal ou Saint-Laurent-de-Choulans, ainsi que beaucoup d'édifices civils, comme des maisons de la Presqu'île, sont analysées par des équipes composées d'archéologues français et suisses. Il s'agit de fouilles de sauvetage qui visent à documenter au maximum les vestiges juste avant leur destruction (fig. 7).

Dans ce contexte, l'apport suisse s'est révélé important à deux titres. Premièrement, les archéologues suisses, habitués à agir dans des contextes d'urgence, ont pu transmettre leur expérience. Le résultat est la mise en place, en France, de procédures nouvelles et efficaces, en accord tant avec la tradition française qu'avec les habitudes helvétiques. Ensuite,

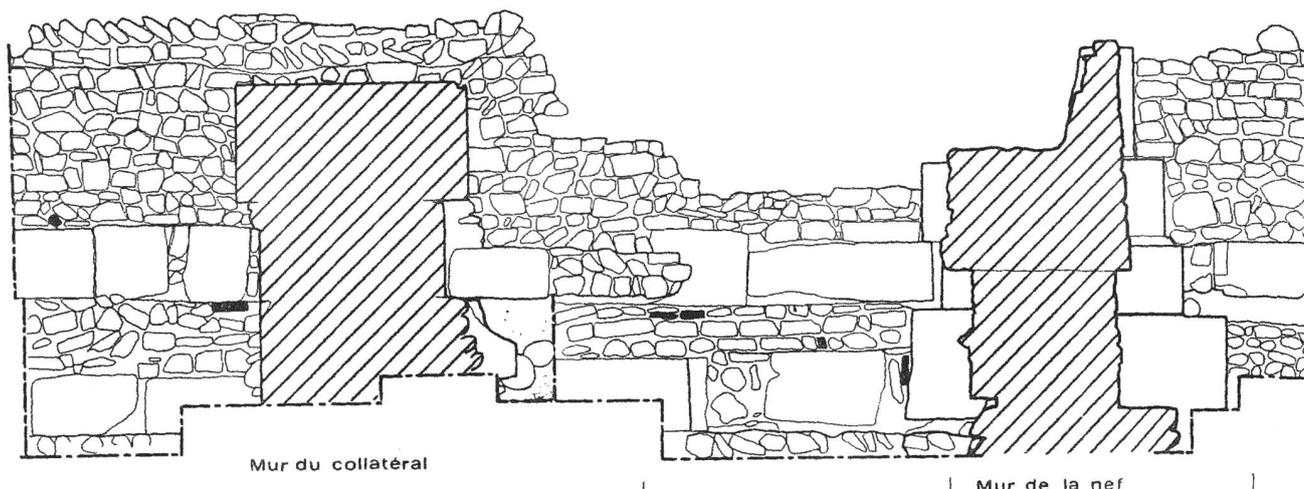


Fig. 7. Lyon, Saint-Laurent de Choulans. Vue du mur ouest du transept. De : Reynaud/Vicherd 1976, fig. 8.

les archéologues suisses ont apporté leur savoir-faire quant à l'étude des restes bâtis, un savoir-faire établi et développé dans la Confédération depuis longtemps (fig. 8). À partir de la confrontation entre l'approche suisse et l'approche traditionnelle française, formelle et stylistique, certains archéologues français engagés dans les fouilles lyonnaises ont manifesté la volonté d'aller au-delà de la « frontière du bitume » (Arlaud/Burnouf 1993) et d'élargir l'approche archéologique aux élévations. Ce n'est pas par hasard d'ailleurs que des archéologues suisses prennent place dans le sommaire du dossier des *Nouvelles de l'archéologie* consacré à ce sujet, ensemble d'articles à la base de l'institutionnalisation de l'archéologie du bâti française. C'est exactement au même moment que les archéologues suisses s'approprient le nom « archéologie du bâti » et l'introduisent en Suisse. En France, une fois manifestée l'intention de fonder un nouveau sujet scientifique, les spécialistes s'engagent dans un parcours de différenciation des approches traditionnelles d'architecture et d'histoire de l'art. Ils étaient en fait conscients que pour être vraiment perçue comme originale, l'archéologie du bâti devait trouver sa propre voie. En Suisse, les archéologues commencent à utiliser le terme « archéologie du bâti » en l'appliquant à la démarche d'analyse des bâtiments médiévaux qu'ils pratiquent depuis toujours, sans qu'aucune réflexion autour de son originalité, ni de ses ambitions, ne soit lancée.

Qu'est-ce que l'archéologie du bâti en Suisse ?

A ce stade, l'archéologie du bâti suisse est donc un sujet scientifique au nom nouveau, mais au contenu épistémologique connu. Cela entraîne toute une série de conséquences. En premier lieu, puisqu'on procède depuis longtemps en Suisse à l'étude architecturale et archéologique des restes bâtis, l'archéologie du bâti jouit dans un premier temps d'un

certain succès. Elle est en fait aisément intégrée dans le bagage cognitif des spécialistes, qui utilisent de plus en plus ce terme pour se référer à l'étude des élévations historiques. Sa proximité avec des concepts familiers des architectes et ses liens anciens avec la conservation du patrimoine construit l'intègrent de fait dans le processus de conservation-restauration.

Ensuite, le fait d'identifier l'archéologie du bâti à une pratique connue empêche toute réflexion autour de sa structure épistémologique (méthodes et problématiques). Cela peut être attribué à la situation de l'archéologie suisse, reposant essentiellement sur les services cantonaux, dans lesquels les préoccupations théoriques ne sont pas prioritaires. Cela est également et surtout le résultat de la superposition de l'archéologie du bâti à l'archéologie monumentale/Bauforschung, conduisant la première à être considérée en amont comme un sujet structuré n'ayant pas besoin d'approfondissements.

Au niveau des méthodes, par exemple, la lecture des études qualifiées d'archéologie du bâti et réalisées à partir des années 2000 ne permet pas de repérer une évolution généralisée vers une vision « stratigraphique » des phases de construction, qui se base donc sur la codification d'unités stratigraphiques murales ou de constructions appréhendées par une matrice de Harris. Il n'est pas non plus possible de vérifier, comme on l'observe en France, la formulation d'un protocole d'intervention partagé entre les différents spécialistes, bien que cela puisse être attribué à la situation institutionnelle de la Suisse, qui rend très difficile l'uniformisation des méthodes d'intervention entre les cantons. La méthodologie de l'archéologie du bâti est basée principalement sur l'appréhension visuelle des phases de construction du bâtiment et sur leur mise en évidence dans la documentation. Le regard de l'archéologue permet d'aller au-delà des aspects formels de la façade et des aspects stylistiques (de première importance pour les architectes et les historiens de l'art). Récemment surtout, l'observation archéologique des

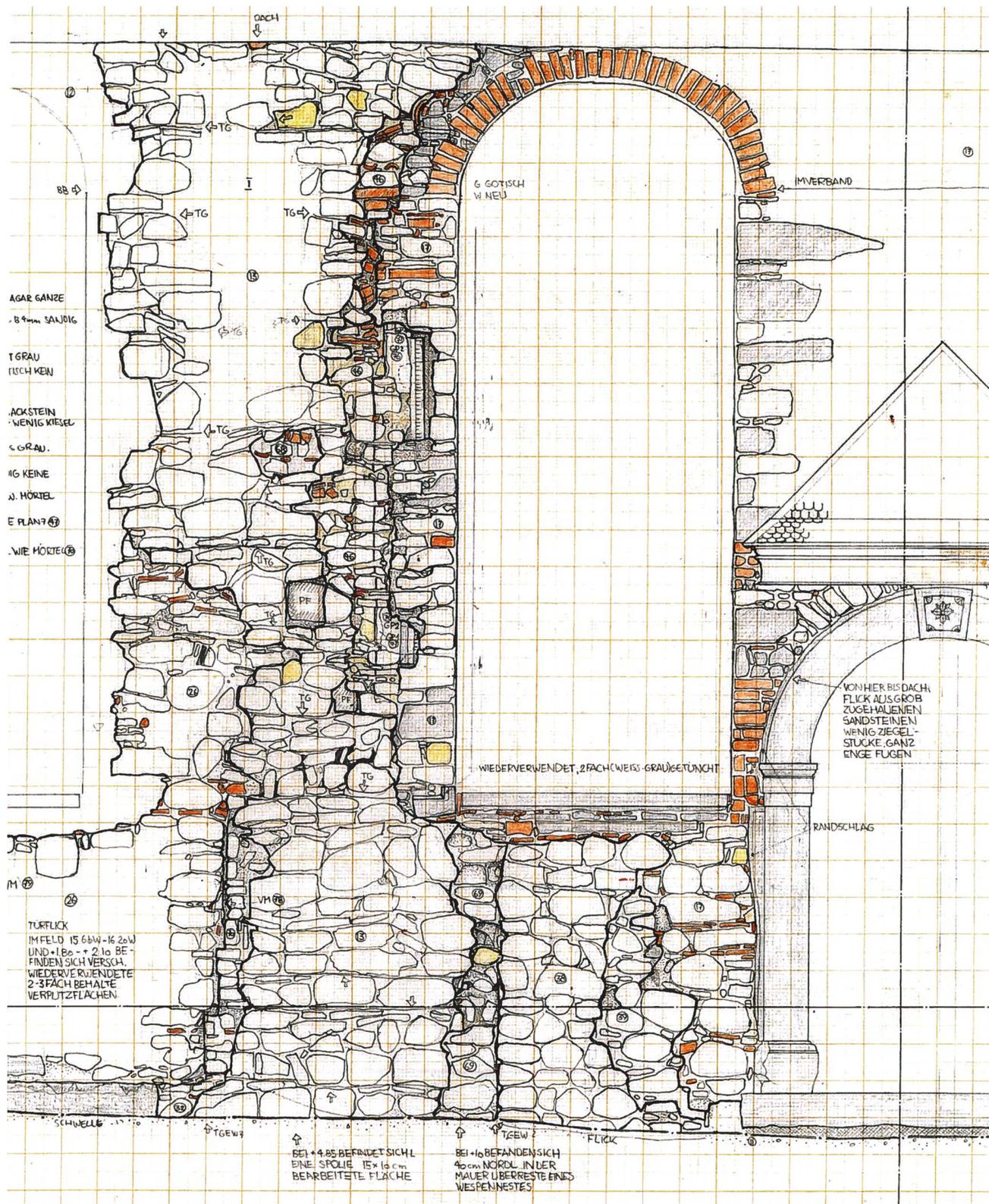


Fig. 8. Romanshorn TG, Vieille Église. Vue pierre-à-pierre du mur Sud. De : Sennhauser 2010, fig. 90.

murs a permis de se concentrer sur d'autres aspects tels que l'évolution des espaces de vie, les techniques de construction et les choix des matériaux. Mais les techniques de relevés et les principes employés rappellent beaucoup ceux de la Bauaufnahme, et de fait l'outil graphique, même accompagné par des descriptions, occupe un rôle de premier plan (fig. 9-10). Par ailleurs, au niveau des problématiques de recherche, l'objectif ultime de l'analyse archéologique du bâti reste encore aujourd'hui l'appréhension de l'histoire de la construction du bâtiment, comme l'affirmait par exemple François Christe, l'un des fondateurs de l'entreprise privée ArchéoTech puis du Bureau d'Archéologie Monumentale et Urbanistique (BAMU) à Lausanne, à la fin des années 1980 (Christe/Feihl 1989).

Cette situation rend difficile la reconnaissance de la réelle originalité de l'approche archéologique du bâti par rapport à d'autres approches, comme celle appliquée par les architectes conservateurs ou par des spécialistes plutôt formés à l'histoire de l'art par exemple (de fait, les professionnels « non-archéologues » compétents en archéologie du bâti sont de plus en plus nombreux). La présence d'archéologues faisant de l'archéologie du bâti sur les chantiers de restauration, bien qu'en augmentation, comme nous l'avons mentionné, n'est donc pas courante. Si cette situation peut être attribuée, en partie, à une résistance aux changements de la part des organismes de protection du patrimoine, elle est également le résultat de la position épistémologique de l'archéologie du bâti suisse.

Le fait d'assimiler l'archéologie du bâti à l'étude des murs d'un bâtiment, en élévation et en sous-sol, en fait une méthode plutôt qu'une discipline, jouant un rôle auxiliaire par rapport à d'autres entités disciplinaires dont, en premier lieu, l'archéologie médiévale, mais également la conservation-restauration. Elle est utilisée dans la plupart des cas lors du processus de conservation du patrimoine construit et parfois dans celui de la recherche historique (majoritairement lors de recherches autour des vestiges des édifices religieux et des châteaux, surtout en Suisse alémanique). Elle est appliquée de manière ponctuelle, bien qu'elle soit employée avec plus de régularité dans certains cantons, tant par les spécialistes des services archéologiques cantonaux ou de ceux de la protection des monuments, que par des entreprises privées, qui offrent ce service parmi leurs différentes compétences (par exemple, ArchéoTech SA dans le canton Vaud ou ProSpect GmbH et BAB [Bauforschung, Archäologie, Beratung] d'Ulrike Gollnick, qui travaillent plutôt en Suisse alémanique). Elle est présente au niveau académique de manière irrégulière, dans certains cours de l'Université de Lausanne ou, ponctuellement, de Neuchâtel (confiés à Jacques Bujard), ou encore à l'EPF de Zurich, enseignée cependant dans le contexte de l'histoire de l'art et de l'architecture (Descoedres 2006).

Pour devenir une pratique régulière, l'archéologie du bâti devrait essayer de trouver sa place parmi les domaines scientifiques qui s'occupent de bâti historique. Cette place doit être à elle seule et si par tradition elle peut partager des concepts avec d'autres disciplines, elle doit trouver son originalité propre. À ce propos, la récupération de certaines



Fig. 9. Genève GE. Maison Tavel. Face extérieure de la façade est. De : Deuber 2006, fig. 48.

pratiques de recherche traditionnelles, comme la *hochalpinen Wüstungsarchäologie* ou l'étude des bâtiments traditionnels, comme les fermes et les chalets, autrefois inscrite sous la catégorie générique du folklore, pourrait offrir des pistes intéressantes.

Hochalpine Wüstungsarchäologie et architecture vernaculaire : pour une archéologie du bâti plus historique

Développée au début des années 1970 à partir de la découverte réalisée par Heinrich Stüssi, professeur à Linthal GL, d'une série d'objets sur le site de hauteur abandonné de Bergen, dans le canton de Glaris (Meyer 1998), la hochalpine Wüstungsarchäologie vise l'appréhension des conditions sociales, économiques et culturelles des communautés montagnardes, de préférence à l'époque médiévale et moderne, dans l'objectif d'en étudier la vie quotidienne et surtout d'en vérifier le prétendu isolationnisme. Focalisée sur des sites abandonnés, elle prévoit l'application des techniques de l'enquête archéologique, comme la fouille du site, l'étude des restes des élévations et du mobilier. Constituée au début d'études de villages abandonnés considérés singulière-

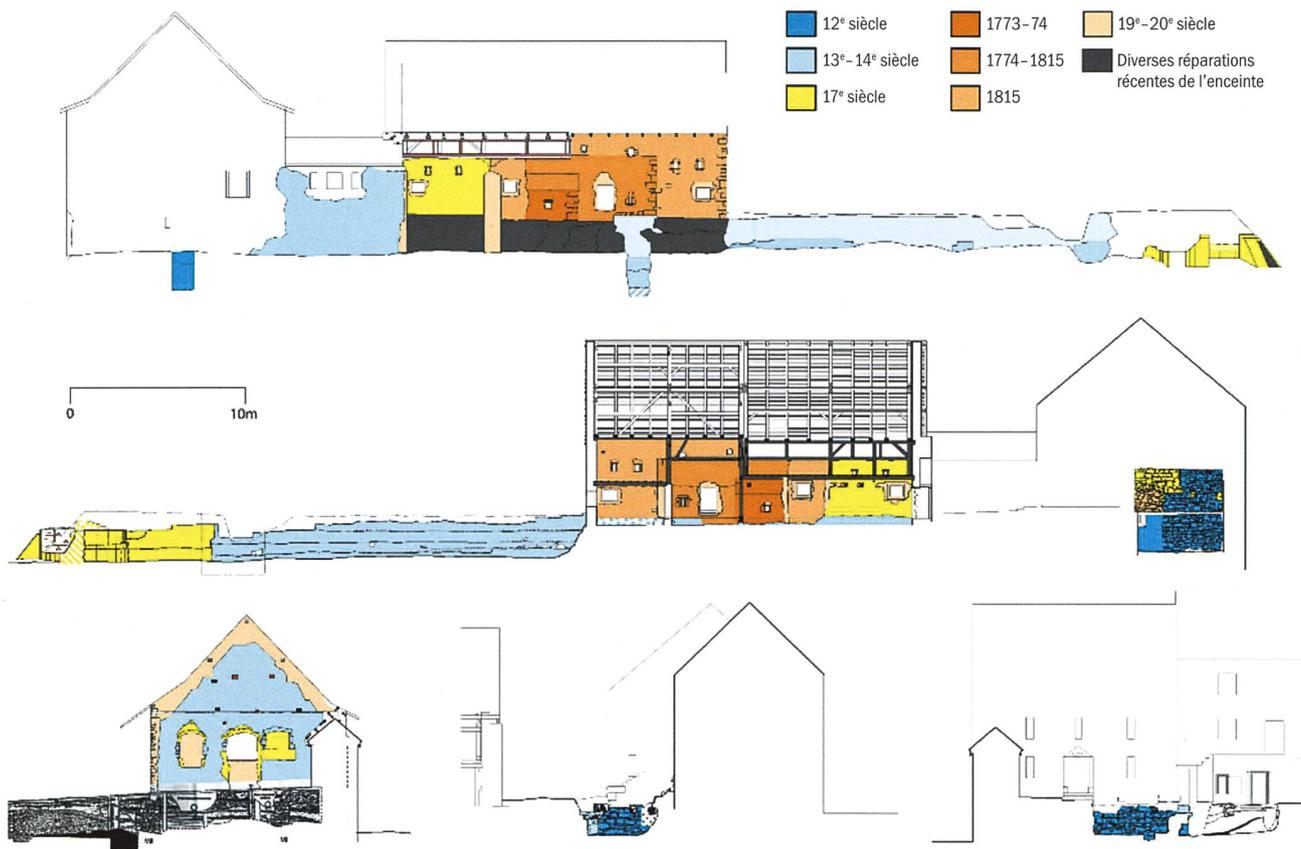


Fig. 10. Miécourt JU, Château. Vue des murs du château. De : de Reynier 2008, pl. 11.

rement, elle évolue bientôt vers une vision globale des sites de hauteur qui, grâce aux comparaisons entre sites et avec les autres sources disponibles, renseigne sur les modalités d'implantation des villages et leur histoire économique et sociale (Meyer 1998).

Dans ce contexte, l'étude des restes de construction ne s'arrête pas à la construction en soi, mais cherche à appréhender l'homme et la communauté à son origine. Dépourvues de tout intérêt stylistique ou formel, ces ruines ont en effet été perçues comme de réels témoins matériels des sociétés du passé, soit des moyens pour comprendre, par exemple par les changements dans les espaces de vie, les conditions sociales et économiques des individus qui habitaient ces bâtiments. L'étude des matériaux est le point de départ des réflexions autour des connaissances techniques des habitants et de leur savoir-faire, et du rapport entre les hommes et la nature, cela à travers des considérations concernant l'exploitation des ressources naturelles présentes sur les sites. De plus, la comparaison des différentes analyses conduites sur les restes bâtis a permis la constitution de typologies utiles à la datation et à l'identification des « tendances de construction » par époque et situation géographique (fig. 11-12).

L'étude du bâti rural traditionnel, conduite par une approche architectonique et visant à l'analyse typologique des formes et des caractéristiques régionales, est réalisée en Suisse de-

puis longtemps. Déjà au 19^e siècle, en plein Romantisme, les maisons rurales suscitent l'intérêt rêveur des voyageurs qui y voient la manifestation de l'esprit bucolique des campagnes helvétiques. Comme dans le cas des monuments d'époque médiévale, cet intérêt évolue assez vite vers une étude plus rationnelle, dont les traits principaux sont l'adoption des critères d'analyse de l'architecture, employés au service de problématiques de recherche qui relèvent tant de l'architecture que de l'ethnologie. Au-delà des principes de construction, c'est en fait l'évolution de la vie paysanne au cours du temps qui suscite l'intérêt des chercheurs. En 1960 est constituée la série *Les maisons rurales de la Suisse*, dont la publication est encouragée par la Société Suisse des Traditions Populaires. Cette série, en voie d'achèvement, propose une analyse des formes d'habitat et des constructions rurales par canton. À partir des années 1980, l'approche archéologique est intégrée à cette tradition de recherche, par le biais de la fouille et de l'analyse dendrochronologique des bois de construction des maisons. Il a été ainsi possible de démontrer la grande ancienneté de certaines de ces maisons, qui parfois, comme dans le cas d'un édifice à Schwyz rapporté par Georges Descoedres (2006), remontent jusqu'au 12^e siècle. Il a été également possible, comme dans certaines études réalisées dans le canton de Neuchâtel, de suivre les transformations des habitats sur plusieurs siècles.

De nouveau, l'objectif des recherches conduites sur le bâti traditionnel n'est pas uniquement d'analyser des formes architecturales ou des techniques de construction, il est également de reconstituer des conditions sociales, économiques et culturelles qui caractérisaient la construction, l'usage et l'évolution des différentes structures au cours du temps. Si la partie « technique » de la construction occupe bien évidemment une place d'importance, elle est davantage un point de départ pour réfléchir sur les connaissances en matière de construction des habitants, la possibilité d'échange de main d'œuvre dans des cas « atypiques », ainsi que les multiples destinations qu'avaient les pièces et les structures, d'après les différences dans les modalités de construction. Comme dans le cas des villages alpins abandonnés, l'étude d'un seul bâtiment est souvent inscrite dans une étude globale.

Ces types d'analyse de bâti, architectonique et archéologique à la fois, souvent considérés comme marginaux car se référant à des situations particulières – l'environnement alpin et rural – peuvent offrir des thèmes de réflexion pour notre discours. Dans les deux cas cités, l'étude du bâti est conduite dans l'objectif de reconstituer les conditions sociales, économiques et culturelles des sociétés du passé. L'analyse des phases de construction, des matériaux employés, de l'évolution des espaces de vie n'est pas une fin en soi, mais une étape d'un programme de recherche plus large. Dans ce programme de recherche, l'étude des constructions bâties occupe une place de premier plan puisque les bâtiments sont la manifestation principale de l'appropriation par ces sociétés de l'espace naturel dans lequel ils vivent et de leur adaptation à celui-ci. Emancipée des nécessités de protection et de conservation – même si dans le cas des maisons rurales subsiste l'idée de l'étude pour la mise en valeur – l'approche du bâti peut mieux prendre en compte sa « vocation » archéologique, l'archéologie étant comprise comme la science qui cherche à reconstruire les conditions sociales, économiques et culturelles des sociétés anciennes à travers l'étude de leur vestiges matériels. C'est ici, à notre sens, que doit résider l'originalité de l'archéologie du bâti, soit dans sa capacité à approfondir les dimensions sociale, économique et culturelle des sociétés du passé à travers l'étude de l'une de ses manifestations principales : la construction.

Archéologie du bâti, un sujet scientifique à vocation historique ou patrimoniale ?

Une question surgit à ce stade de la réflexion : est-il possible de donner une perspective de recherche historique, qui requiert la mise en place de programmes sur la longue durée pour être satisfaite, à une opération de sauvetage ponctuelle et soumise à des délais temporels et financiers très contraignants ? À notre sens, oui.

Pour pouvoir poursuivre des objectifs plus « historiques » et ainsi faire de l'archéologie du bâti non plus seulement une méthode au service d'autres problématiques, mais un sujet scientifique en soi, avec des objectifs propres qui lui per-

mettraient de se frayer un chemin parmi les disciplines qui s'occupent du patrimoine et de la recherche historique, il faudrait à notre sens juste revoir la façon dont elle est mise en pratique. En ce qui concerne le moment d'intervention sur le bâtiment, par exemple, sur quels types de données et d'informations faudrait-il se concentrer de manière prioritaire ? Quels types d'analyses est-il ensuite possible de réaliser ? Est-il utile, par exemple, d'analyser la composition des mortiers afin de définir, par l'étude des composants, la provenance des différents matériaux, les connaissances techniques nécessaires à la production du mortier et de là obtenir des informations quant aux individus qui d'une part ont construit le bâtiment, de l'autre en ont commissionné la construction ? Et pour la deuxième phase, celle qui concerne le traitement des données obtenues au cours des différentes interventions, ne faudrait-il pas prévoir des outils comme des bases de données et des systèmes géographiques ? Et intégrer les données dans des cartes archéologiques afin de faciliter le traitement des informations ? Cela pourrait être fait en vue d'une gestion du patrimoine plus souple et peut-être participative, ainsi que d'une synthèse plus rapide des données obtenues. À ce propos, l'intégration de l'archéologie du bâti dans un système de collaboration entre services cantonaux et Universités serait souhaitable. Ce rapport s'est révélé très bénéfique pour d'autres domaines, comme l'archéologie pré- et protohistorique et gallo-romaine.

Ainsi conçue, l'archéologie du bâti pourrait réellement se présenter comme « originale » et complémentaire à d'autres approches. Néanmoins, il est légitime de se demander ce qu'une telle révision de l'archéologie du bâti pourrait apporter au domaine de la protection du patrimoine bâti et de la recherche qui le concerne. Est-il en fait possible d'identifier d'autres avantages que l'intégration des archéologues dans un domaine traditionnellement dominé par les architectes et les historiens de l'art ? Oui, si on se réfère aux recommandations formulées ces dernières années en ce qui concerne la politique d'aménagement du territoire, ainsi qu'aux préoccupations de plusieurs spécialistes du secteur quant à la destruction du patrimoine bâti, surtout traditionnel.

L'archéologie du bâti comme ressource pour l'aménagement du territoire

La Déclaration des Ministres de la Culture de Davos « Comment mesurer la culture du bâti » de janvier 2018 (Office fédérale de la culture 2018) exhorte les États à faire de la valorisation de l'environnement bâti, considéré comme une marque d'identité et de diversité culturelle, un objectif politique. De plus, les disciplines qui s'occupent de patrimoine culturel, de développement urbain et d'architecture sont appelées à trouver des solutions pour qu'une culture du bâti de qualité, qui mette en accord l'attention pour le bâti existant avec le développement urbain, soit réalisée. Au niveau suisse, la révision de la Loi fédérale sur l'aménagement du territoire, qui impose la délimitation des zones à bâtir, encourage la mise en place de politiques de construction plus pondérées

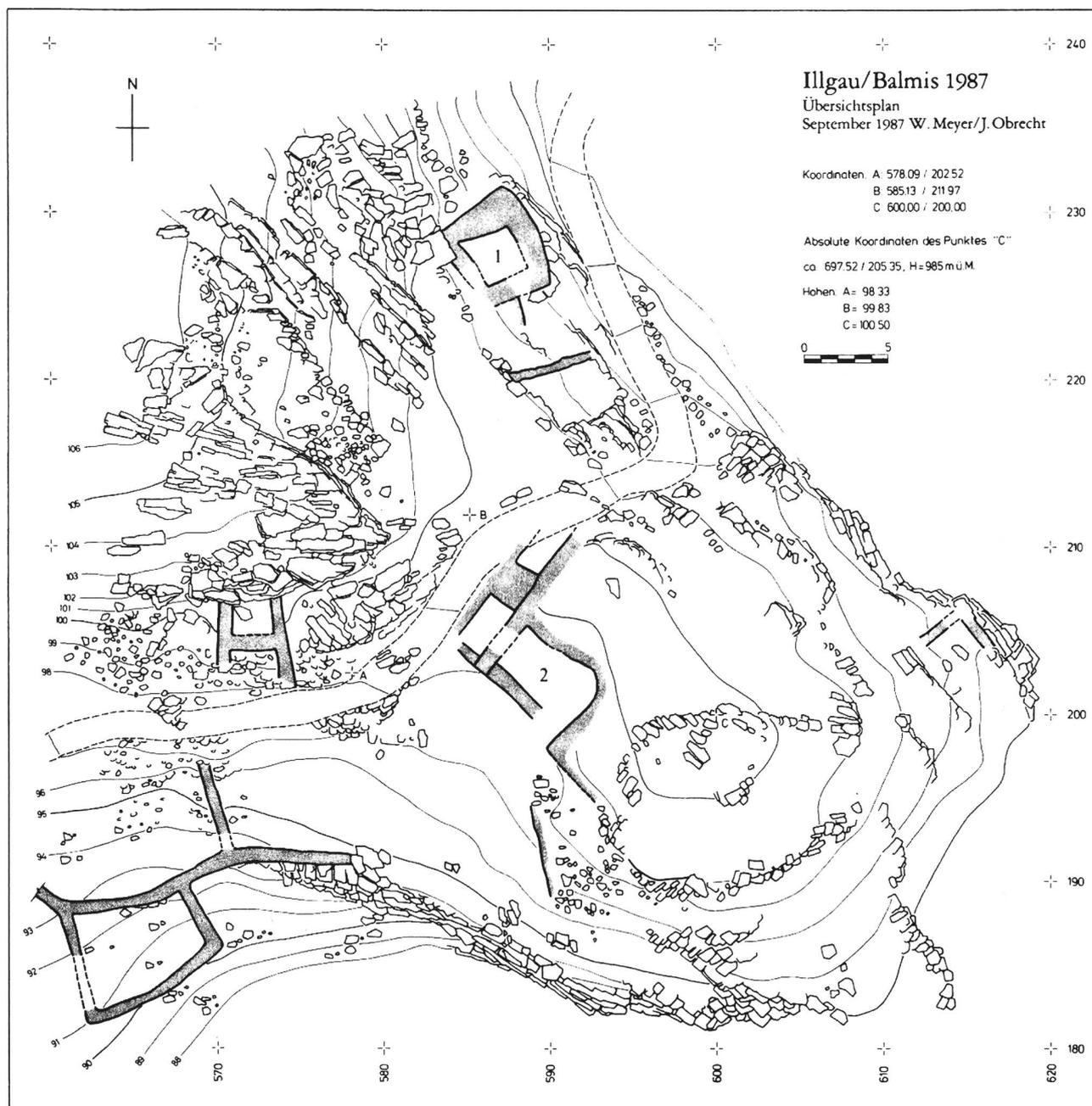


Fig. 11. Illgau SZ. Vue général du site. De : Meyer 1988, fig. 3.

qui, bien que permettant les nouvelles constructions, respectent l'identité des lieux bâtis. Elle incite implicitement, par exemple, à la formulation de projets de reconversion du bâti existant et de son environnement, cela dans l'objectif, justement, de préserver le paysage traditionnel de chaque canton.

Malgré les bonnes intentions, la mise en pratique de ces recommandations est particulièrement difficile, surtout dans le contexte suisse où chaque canton (puis chaque commune) gèrent de manière autonome les prescriptions du gouvernement fédéral. De fait, de nombreuses faiblesses dans l'appli-

cation des directives sont signalées par Patrimoine Suisse² ou au sein des sociétés qui s'occupent de la protection du patrimoine et du territoire. C'est justement dans ce contexte que l'archéologie du bâti pourrait jouer un rôle de premier plan. L'une des difficultés majeures est la gestion du patrimoine bâti historique et traditionnel. Les acteurs du patrimoine incitent les aménageurs et les administrateurs à respecter le bâtiment pour que la valeur de ce patrimoine soit reconnue. Néanmoins, la plupart de ces derniers, souvent tout-à-fait conscients de l'importance du patrimoine bâti historique et traditionnel, notent un manque de concertation entre

l'élaboration des projets et la protection du patrimoine, ce qui est à la source de la plupart des difficultés. D'après l'usage, la protection du patrimoine, quelle que soit l'institution concernée, n'intervient que lorsqu'un projet de construction porte directement atteinte à un bâtiment. En ce sens, les institutions et les disciplines qui s'occupent de patrimoine ont un rôle plus coercitif que participatif³. Ce fonctionnement, s'il préserve, d'un côté, des contextes qui autrement risquent la destruction, fait, de l'autre côté, que la préservation des contextes historiques, surtout bâtis, est perçue comme un obstacle plutôt que comme une source de valeur ajoutée pour le territoire même. La révision d'un projet déjà structuré, résultat d'un investissement important en termes de travail et d'argent, est une expérience frustrante pour tous les acteurs concernés, comme l'affirme EspaceSuisse, l'association pour l'aménagement du territoire, qui en 2018 s'est interrogée à ce propos lors d'une journée d'étude au titre « Densification et sites construits. Questions juridiques en lien avec l'ISOS ». De cette confrontation ressort la nécessité d'intervenir par une révision des conditions de densification du milieu bâti, qui prévoit des changements dans les modalités d'élaboration des « stratégies de développement territorial (conception directrice, projets de territoires, plans directeurs communaux) »⁴ afin d'éviter que ce genre de difficultés puissent surgir. Or, une archéologie du bâti qui se présente comme la discipline visant la reconstruction historique de l'environnement bâti, pourrait non seulement se présenter comme un interlocuteur valable dans un contexte qui veut rassembler protection du patrimoine et aménagement du territoire, mais véhiculer une nouvelle acception du patrimoine comme ressource pour un aménagement du territoire plus conscient et respectueux du paysage. Si elles étaient réalisées avant la formulation des projets d'aménagements, lors de la constitution des plans directeurs communaux par exemple, les études d'archéologie du bâti pourraient favoriser une connaissance plus approfondie du patrimoine bâti des communes et ainsi aider à donner des directives claires à un développement territorial qui soit le plus en accord possible avec l'identité et l'histoire des régions.

Conclusion

L'archéologie du bâti en Suisse est aujourd'hui une méthode appliquée généralement dans le cadre de la protection et de la mise en valeur du patrimoine construit. Elle vise, à travers l'emploi d'outils et de concepts dérivés de plusieurs disciplines telles que l'archéologie, l'architecture et l'histoire de l'art, à l'appréhension de l'histoire de la construction d'un bâtiment donné. Au niveau national, elle joue plutôt un rôle d'auxiliaire à d'autres disciplines historiquement plus affirmées, comme l'archéologie médiévale, l'archéologie chrétienne et la conservation-restauration. Ses liens historiques étroits avec l'architecture et l'histoire des monuments empêchent de considérer l'archéologie du bâti comme une alternative à part entière. Ainsi conçue, l'archéologie du bâti n'a donc que peu de chances de jouer un rôle plus régulier dans la protection du patrimoine construit et dans la re-

cherche qui le concerne, complémentaire à l'étude architectonique du bâti par exemple. Le défi actuel de l'archéologie du bâti suisse, qui ambitionne de prendre une part active dans l'étude du bâti historique, consiste à répondre d'abord à quelques questions : À quoi ça sert, l'archéologie du bâti ? Pourquoi est-il important de l'utiliser ? En outre, il serait bénéfique que la communauté des spécialistes s'interroge sur la place de l'archéologie du bâti dans la recherche scientifique et surtout dans la sauvegarde du patrimoine, dans le but de définir les critères qui justifient son inclusion dans ces domaines. Comme le démontrent les étapes franchies dans d'autres pays (voir à ce propos le cas de la France ou de l'Italie), ce n'est que par la quête de son originalité que l'archéologie du bâti peut s'affirmer dans le panorama scientifique et institutionnel actuel.

Un cas d'étude : l'archéologie du bâti dans le canton de Vaud

Le développement de l'archéologie du bâti dans le canton de Vaud s'inscrit particulièrement bien dans la description du processus qui a conduit à l'affirmation de ce sujet scientifique au niveau national.

L'intérêt pour les monuments est traditionnellement affirmé dans le canton de Vaud depuis longtemps. Cet intérêt, au début caractérisé comme ailleurs par un sentiment de nostalgie pour le passé médiéval, est assez tôt caractérisé par une volonté de conservation et de mise en valeur du patrimoine monumental régional. La cathédrale de Lausanne a été restaurée, entre les années 1872 et 1879, sous la supervision d'Eugène Emmanuel Viollet-le-Duc. C'est au 10 septembre 1898, ensuite, que remonte l'approbation de la Loi sur la conservation des monuments et des objets d'art ayant un intérêt historique ou artistique. Cette loi, première de ce genre en Suisse, veut non seulement répondre à l'exigence de surveiller les témoins du passé régional face à « des restaurations malheureuses qui leur enlèvent leur caractère et leur enseignement » (Bulletin du Grand Conseil, automne 1894, 227f., cité par Bertholet 1998, 41), mais vise également à professionnaliser l'intervention de l'état dans ce domaine. Pour ce faire, elle crée un poste d'archéologue cantonal, confié à Albert Naef et une commission, la Commission cantonale des monuments historiques, formée de spécialistes. Cette dernière supervise les actions de l'État en matière de restauration et de fouilles, inventorie les richesses artistiques, historiques et archéologiques du canton et choisit les monuments à classer dans la catégorie des « monuments historiques » (Bertholet 1998, 48).

La tradition institutionnelle et disciplinaire de cette loi est de dérivation française. Naef s'est d'ailleurs formé en France (à l'école des Beaux-Arts), où il a travaillé pour la Commission des Antiquités de la Seine-inférieure. L'approche qui sous-tend l'analyse des monuments vaudois à cette époque a donc des liens marqués avec les théories et les pratiques mises au point et appliquées en France depuis le milieu du 19^e siècle. À l'exception de l'expropriation, non prévue par la

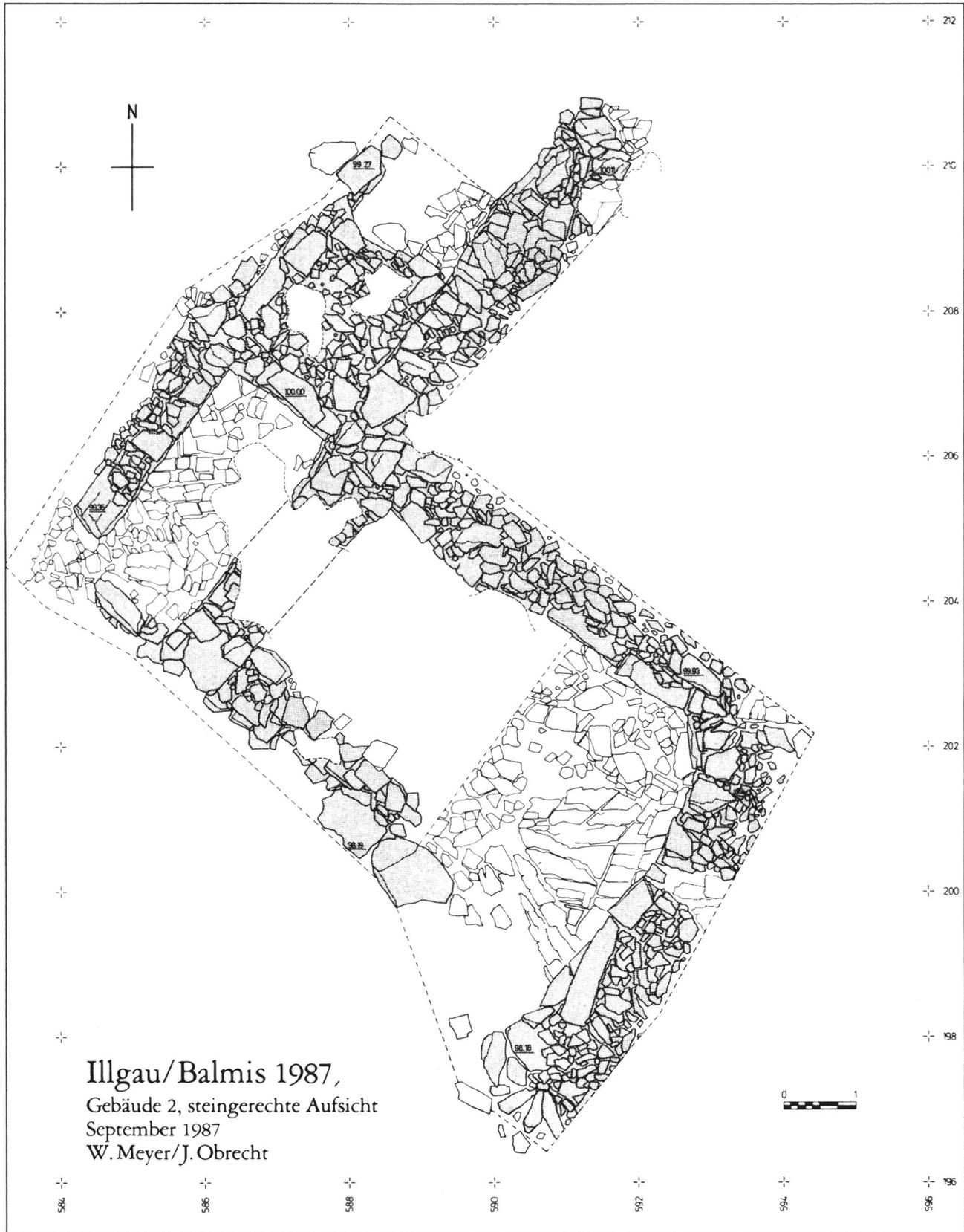


Fig. 12. Illgau SZ. Vue pierre à pierre du bâtiment 2. De : Meyer 1988, fig. 8.

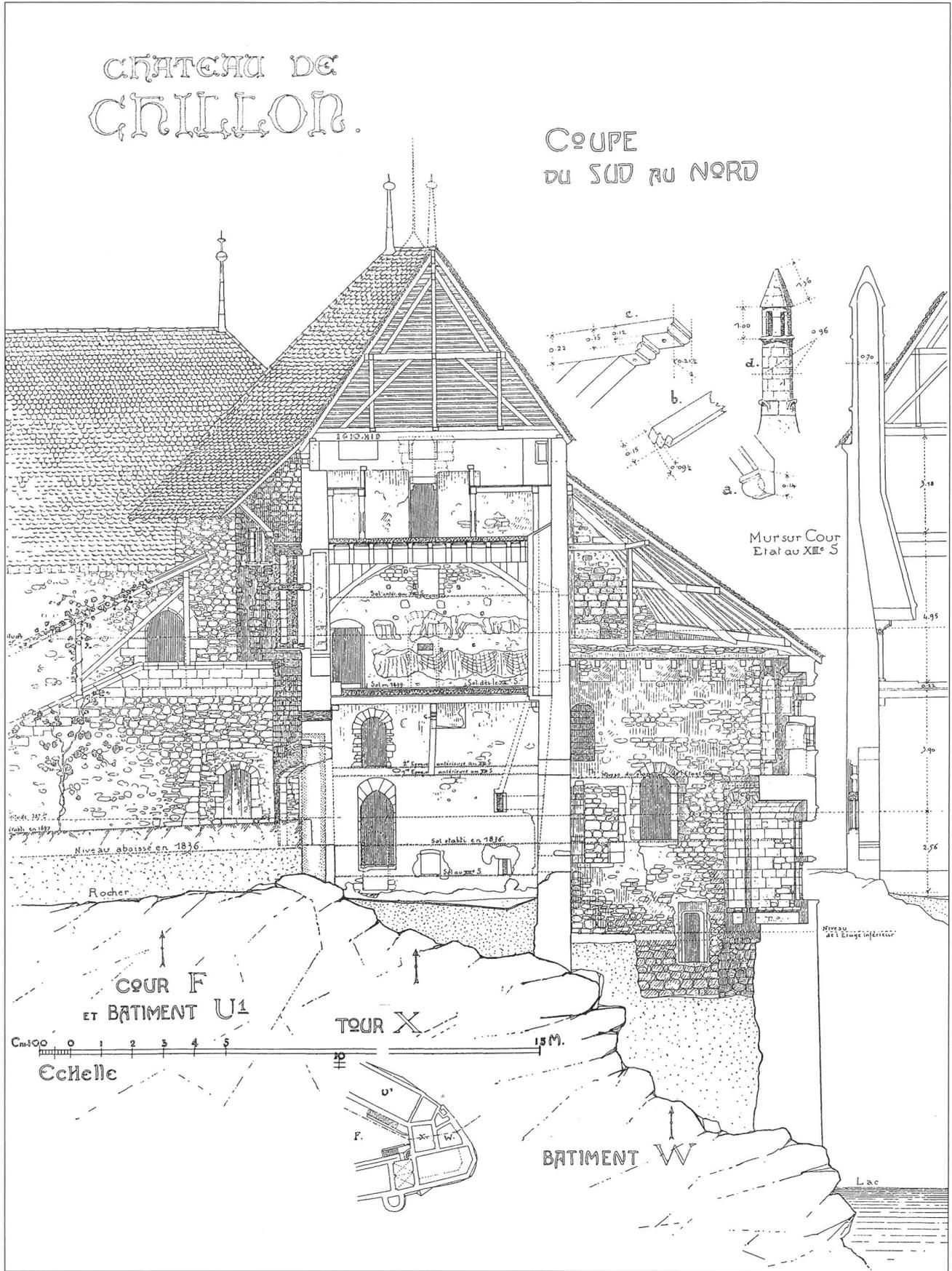


Fig. 13. Vevy VD, Château de Chillon. Coupe du Sud au Nord. De : Naef 1908, pl. 4.

loi vaudoise, les ressemblances entre les deux approches sont nombreuses : les deux font en effet recours à l'inventaire comme outil pour la gestion du patrimoine monumental. Cet inventaire doit néanmoins répondre à des critères rédactionnels scientifiques, qui prévoient l'observation sur place, la description à l'aide de l'outil graphique et l'attribution de critères de « valeur » codifiés sur la base d'une typologie technique et stylistique (fig. 13).

La majorité des objets classés à l'époque sont des châteaux, des manoirs et des églises. Entre 1899 et 1900, environ 250 objets font l'objet d'un classement, comprenant les tumuli et les stations lacustres. Comme le relève Claire Huguenin (1998), Naef aurait voulu que les maisons rurales, surtout du Pays d'Enhaut, occupent une place privilégiée dans l'inventaire. Cependant, puisque la plupart étaient des propriétés privées, cela n'a pas été possible. L'objectif de l'inventaire est, comme ailleurs à la même époque, la conservation et la mise en valeur du patrimoine. Les études plus proprement scientifiques sont donc à lire essentiellement dans ce contexte. Jamais elles n'ont eu une vocation historique proprement dite.

Grâce à cette loi, maints bâtiments du patrimoine immobilier vaudois sont analysés et restaurés. En plus du Château de Chillon et de la Cathédrale de Lausanne, ce sont les églises de Vevey et de Saint-Sulpice, le château et le mur d'enceinte d'Avenches, les églises d'Aigle, de Lutry et de Romainmôtier, la tour de l'Ale et l'église Saint-François à Lausanne (Huguenin 1998) qui profitent de l'établissement de sous-commissions *ad hoc* et de la réalisation d'études et de restaurations qui en garantissent la préservation.

Ce climat favorable à la sauvegarde du patrimoine et qui fait du canton de Vaud l'un des plus actifs en Suisse à cette époque, se modifie à partir des années 1930, lorsque l'appareil de conservation et de mise en valeur du patrimoine est progressivement réduit à la seule figure de l'archéologue cantonal, exercée à temps partiel, entre 1934 et 1950, par l'architecte Louis Bosset puis, entre 1950 et 1975, par l'avocat Edgar Pelichet. Durant ces années, l'étude et la conservation des monuments historiques ainsi que l'archéologie, ont sensiblement régressé. Cela résulte en premier lieu d'un manque de financements, qui ne permet ni la continuation des stratégies de protection mises en place dans les décennies précédentes, ni l'emploi de personnel qualifié qui puisse garantir la qualité des interventions (Weidmann 2015). Les résultats négatifs de ces choix sont évidents à partir des années 1960, lorsque la pression immobilière cause la destruction de sites et de monuments d'importance pour le canton, sans même qu'ils soient documentés auparavant. C'est justement à la suite de ces faits que débute, à partir de la fin des années 1960, une nouvelle période pour la protection du patrimoine vaudois. Ce changement de perspective est dû à plusieurs facteurs.

En premier lieu, sous l'impulsion notamment du Cercle vaudois d'archéologie préhistorique et historique et de Jean-Pierre Vouga, à l'époque architecte cantonal au Département des travaux publics, est approuvée en 1969 la Loi sur la protection de la nature, des monuments et des sites (LPNMS). Cette loi représente un tournant pour la protection du patrimoine dans le canton de Vaud (Weidmann 2015 ; Teysseire



Fig. 14. Lausanne VD, Cathédrale. Photo de l'équipe pluridisciplinaire de la restauration de la tour-lanterne, avril 1993. De : Marchand 2015, fig. s.n.

2015) et conduit à la réorganisation du système de sauvegarde des vestiges archéologiques et monumentaux, tant sur le plan administratif que dans la pratique quotidienne et l'approche théorique.

Ensuite, l'inclusion du patrimoine – notion par ailleurs absente du texte de loi de 1969, comme le mentionne Denis Weidmann (2015), ancien archéologue cantonal de l'État de Vaud – dans le Département des travaux publics, sous le Service des bâtiments dirigé, à partir de 1972, par Jean-Pierre Dresco, contribue, en intégrant la conservation des vestiges du passé dans les mesures d'aménagements, à développer une vision « active » du patrimoine, comme ressource pour le territoire régional et non pas comme obstacle à sa modernisation.

Enfin, la pluridisciplinarité qui d'après Dresco doit caractériser toute intervention conduite par son service sur le patrimoine (Marchand 2015), qu'il s'agisse de la restauration d'un bâtiment d'importance, du recensement des sites d'intérêt ou de la pratique quotidienne de surveillance, favorise la mise en place de stratégies efficaces et novatrices par rapport au contexte national (fig. 14). Si en fait une démarcation de compétence est établie entre ce qui se trouve dans le sous-sol et ce qui se trouve au-dessus – l'un de compétence de l'archéologie cantonal sous la direction de Weidmann, l'autre du service des Monuments historiques dirigé par Eric Teysseire à partir de 1975 – dans les faits cette division est différemment interprétée. « L'archéologue cantonal sera en fait responsable non seulement de la fouille, mais également de la conservation des vestiges du patrimoine antique mis au jour, tandis que l'architecte fera procéder à des investigations archéologiques dans le cadre des restaurations architecturales », écrit Eric Teysseire (2015, 48).

Grâce à ce contexte favorable, entre les années 1970 et 2000, la protection du patrimoine bâti de la région est redéfinie par la mise en place de nouvelles stratégies visant à garantir d'une part la restauration et la conservation de quelques objets « emblématiques », comme la cathédrale de Lausanne, le

château d'Yverdon-les-Bains ou le prieuré de Romainmôtier, et d'autre part la présence de spécialistes du patrimoine chaque fois qu'une intervention est annoncée sur un objet d'intérêt. Le classement des bâtiments historiques sur la base d'une évaluation par notes dans un recensement cantonal, comme la mise en place d'inventaires et de programmes de recherche spécifiques (p. ex. : inventaire des cures, des chalets d'alpage du Jura vaudois ou même la constitution des Monuments d'art et d'histoire) sont à lire en ce sens. Plusieurs bâtiments et quelques ensembles bâtis – ces derniers moins que les premiers au vu du concept qui régit la mise en place de la protection des monuments historiques, qui tend à privilégier l'objet plutôt que la notion d'ensemble – sont progressivement analysés par une approche pluridisciplinaire, autant architecturale qu'archéologique. Ces analyses vont constituer des archives précieuses et si on peut effectivement regretter, avec Teyssie (2015, 70), le manque d'élaboration alors des données recueillies dans des publications scientifiques et de vulgarisation, cette documentation constitue aujourd'hui une source importante d'informations pour la réalisation de synthèses à caractère historique et patrimonial concernant le canton de Vaud. Cette période est donc très positive pour le patrimoine bâti de la région vaudoise.

Les méthodes et les perspectives de recherche qui régissent l'appréhension des bâtiments historiques à cette époque sont en partie les mêmes que celles généralement employées au niveau national. La plupart des interventions réalisées dans le canton sont, par exemple, assurées par une entreprise, l'Atelier d'Archéologie Médiévale (AAM), fondé en 1971 et géré par Werner Stöckli (1937–2015). Werner Stöckli s'est formé à l'Université de Zurich, où il a rédigé en 1969 son diplôme sous la direction du Prof. Adolf Reinle (1920–2006), ancien conservateur des monuments à Lucerne et à l'époque professeur d'histoire de l'art du Moyen Âge à Zurich. Pour ce travail, il a ensuite pu profiter du soutien de l'archéologue Hans Rudolf Sennhauser (Stöckli 1979, 14). L'approche qu'il applique lors de ses analyses est donc conforme à celle que nous venons de décrire, employée ailleurs dans la Confédération et surtout en Suisse alémanique, où elle est partie intégrante de la formation offerte par l'Université de Zurich et l'EPFZ – une approche basée, rappelons-le, sur l'appréhension du bâtiment historique par l'observation, par l'outil graphique et par la fouille archéologique des fondations et des parties enfouies, dans le but de retracer l'histoire de sa construction. Par rapport au reste du territoire national, néanmoins, l'approche vaudoise se distingue par une analyse très détaillée des sources écrites et des plans anciens. C'est le mérite de cette véritable école, qui se focalise sur l'étude du patrimoine monumental régional, et centrée sur la figure du Professeur Marcel Grandjean (Bissegger/Fontannaz 1995). L'originalité de l'approche vaudoise dans l'appréhension du patrimoine construit est bien représentée par le Colloque romand d'histoire de l'art monumental régional, lieu de rencontre informel mais régulier, actif entre 1970 et 1976, qui réunissait plusieurs experts du patrimoine.

Or cet ensemble de méthodes et d'objectifs de recherche est également qualifié comme étant de l'archéologie médiévale, de l'archéologie monumentale ou, lorsqu'il s'agit de ne faire

que l'analyse des phases de construction, l'observation des caves et l'éventuelle fouille des fondations, de l'analyse architectonique et archéologique du bâtiment. Lorsque le terme d'archéologie du bâti commence à être employé, à partir des années 2000, il a donc été automatiquement superposé à cette pratique appliquée avec succès depuis de nombreuses années dans le canton. Werner Stöckli, dans sa contribution à la monographie sur la Cathédrale de Lausanne et son portail, « Die Kathedrale von Lausanne und ihr Marienportal im Kontext der europäischen Gotik », qualifie ses recherches d'archéologie du bâti, qu'il définit comme l'ensemble de méthodes qui portent « en priorité sur l'observation détaillée de la maçonnerie et de ses reprises, de l'architecture, de la taille des blocs et des éléments architecturaux, des signes lapidaires et de la polychromie » et qui « nécessite surtout d'être épaulée par une documentation aussi précise et complète que possible » (Stöckli 2004, 46). L'auteur reprend la définition que l'école de Bamberg, en Allemagne, donne de la *Bauforschung* et surtout de sa *Bauaufnahme*⁵. Pour Stöckli, donc, l'approche qu'il a toujours employée, apprise lors de ses cours à Zurich et grâce à la rencontre avec d'autres représentants de cette approche, comme Sennhauser, s'appelle *Bauaufnahme* en allemand et archéologie du bâti en français. Cette superposition devient la norme dans le canton de Vaud. François Christe, l'un des fondateurs de l'entreprise privée active sur le sol cantonal dans les mêmes années ArchéoTech, puis du Bureau d'archéologie monumentale et urbanistique (BAMU), avait défini, en 1989, l'objectif de l'analyse archéologique des bâtiments comme étant la reconstitution de l'évolution chronologique de l'édifice à travers « l'exploration de la mémoire spécifique du bâtiment » incluse dans ses murs. Cela doit amener également à la compréhension de l'évolution de la morphologie de la ville au cours du temps. L'approche qui répond à cette définition, appliquée encore aujourd'hui par ses élèves et anciens collaborateurs, est qualifiée d'archéologie du bâti.

Dans le canton de Vaud, l'archéologie du bâti est donc aujourd'hui essentiellement une méthode qui vise la compréhension de l'évolution historique du bâtiment, à travers l'emploi de différentes techniques d'acquisition des données (analyse des phases de construction par le relevé ou l'emploi d'outils numériques comme la photogrammétrie ou le Laser Scan). En ce sens, elle n'a pas une vocation historique proprement dite, mais est généralement employée au service d'autres disciplines plus affirmées, comme l'archéologie chrétienne, et de leurs problématiques de recherche. Malgré des différences, notamment en ce qui concerne l'usage des technologies et l'adoption ponctuelle d'unités stratigraphiques pour indiquer des phases de construction, elle est dans sa substance conforme à l'approche du bâti historique utilisé à partir des années 1970 dans le canton de Vaud.

Comme au niveau national, ce statut est à la base, avec d'autres causes, des soucis d'affirmation qu'elle rencontre.

La retraite des personnes concernées par la révision du système de protection du patrimoine ainsi qu'une redéfinition du rôle du patrimoine dans le panorama institutionnel du canton – en 2012, par exemple, le secteur du patrimoine devient de la compétence du Département des finances et

des relations extérieures – ont remis en discussion les stratégies développées précédemment. Ces stratégies jusque-là régulières deviennent ponctuelles. À partir des années 2000, de plus, les acteurs privés qui proposent l'archéologie du bâti parmi leurs compétences sont de plus en plus nombreux ; certains pourtant n'ont pas de formation d'archéologie. Cela résulte notamment du fait que l'archéologie du bâti, qui a des liens avec l'analyse architecturale, l'histoire de l'architecture et l'histoire de l'art, ne peut que difficilement être définie d'exclusive compétence des archéologues. Comme au niveau national, il est difficile pour le canton de Vaud non seulement de défendre les particularités de l'archéologie du bâti par rapport à d'autres approches qui s'intéressent également aux édifices historiques, mais également de faire comprendre l'utilité de son application dans le processus de conservation et de mise en valeur du patrimoine construit. Puisque l'archéologie du bâti ne peut pas se présenter comme définitivement originale et comme une alternative à part entière, on lui préfère souvent d'autres approches, comme l'analyse formelle et stylistique du bâtiment ou son étude par les sources écrites.

Le canton de Vaud se trouve à un tournant. L'application de l'archéologie du bâti dans des restaurations d'importance, comme celle du château de Grandson par exemple, s'est révélée bénéfique. Grâce à l'archéologie du bâti, non seulement il a été possible d'approfondir l'histoire et l'évolution

de l'édifice, mais également de réaliser des restaurations en meilleure conformité avec la nature du bâtiment. De même, dans le cas de son emploi lors de travaux sur des édifices civils à valeur historique – malheureusement de manière ponctuelle – nos connaissances en termes d'évolution des contextes d'habitation et d'aménagement urbain ont été considérablement enrichies. Il s'ensuit que le nombre de spécialistes qui réclament un rôle plus important de ce domaine dans le processus de conservation et de recherche du patrimoine construit croît de jour en jour. Il en va de même quant au nombre d'acteurs d'autres domaines disciplinaires, surtout des architectes, qui démontrent un intérêt pour ce sujet scientifique au statut ambigu. Comme au niveau national, il est alors nécessaire d'ouvrir un débat sur ce sujet. La première question à aborder est le statut de l'archéologie du bâti et la vocation que lui attribuent, ou voudraient lui attribuer, ceux qui la pratiquent. Ce n'est qu'en trouvant sa propre originalité que l'archéologie du bâti peut légitimement revendiquer une place parmi les approches qui s'occupent du bâti historique.

Alice Vanetti

Direction générale des immeubles et du patrimoine,
Direction du Patrimoine, Section Archéologie Cantonale
Place de la Riponne 10
1014 Lausanne
alice.vanetti@vd.ch ; vanettialice@gmail.com

Notes

- 1 Par Bauforschung, on se réfère à la méthodologie codifiée par Armin von Gerkan en 1929 dans son article «Die gegenwärtige Lage der archäologischen Bauforschung in Deutschland», développée en Allemagne à partir des expériences sur le patrimoine allemand ainsi que des missions au Proche Orient; elle réunit les connaissances en architecture, des expériences sur les sites archéologiques et la maîtrise des techniques de construction anciennes.
- 2 Voir à ce propos les numéros 1/19, 3/18, 3/17 et 4/13 de la revue Patrimoine Suisse.
- 3 Il y a ici un autre thème qui mériterait d'être approfondi, celui de la signification à donner à la sauvegarde du patrimoine: doit-elle être une réaction à une opération qui menace la destruction des vestiges du passé ou plutôt un instrument de réelle mise en valeur d'un territoire ?
- 4 www.espacesuisse.ch/fr/amenagement-du-territoire/urbanisation/protection-des-sites-construits (consulté le 15.01.20)
- 5 Rappelons que l'université Otto-Friedrich de Bamberg est l'une des premières universités à prévoir une formation en « Bauforschung und Baugeschichte » au sein de l'institut de Archäologie, Denkmalkunde und Kunstgeschichte.

Bibliographie

- Arlaud, C./Burnouf, J. (1993) L'archéologie du bâti médiéval urbain. Les nouvelles de l'archéologie 53/54, 5-69.
- Baeriswyl, A. (2018) 200 Jahre Burgenforschung, 90 Jahre Schweizerischer Burgenverein – ein kurzer Überblick. as. 48, 1, 4-15.
- Benguigui, G./Chave, D./Tripièr, P./Rivard, P. (1984) Spécificités naissantes et cristallisation de professions. In : J.-P. Chrétien-Goni/I. Gokalp/D. Guillerm (éds.) *Légitimité et Légitimation de la science*. Paris.
- Bertholet, D. (1998) La loi de 1898. In : D. Bertholet/O. Feihl/C. Huguenin (éds.) *Autour de Chillon. Archéologie et restauration au début du siècle*. Publication d'exposition, Musée cantonal d'archéologie et d'histoire, Lausanne, 41-48. Lausanne.
- Bisseger, P./Fontannaz, M. (1995) *Hommage à Michel Grandjean. Des pierres et des hommes. Matériaux pour une histoire de l'art monumental régional*. Lausanne.
- Blanckaert, C. (1995) *Fondements disciplinaires de l'anthropologie française au XIX^e siècle. Perspectives historiographiques*. Politix 29, 8, 31-54.
- Blondel, L. (1948) *Les anciennes basiliques d'Agaune : étude archéologique*. Vallesia : bulletin annuel de la Bibliothèque et des Archives cantonales du Valais, des Musées de Valère et de la Majorie = Jahrbuch der Walliser Kantonsbibliothek, des Staatsarchivs und der Museen von Valeria und Majoria, 9-57.
- Bonnet, C./Peilleux, A. (2009) *Les fouilles de la cathédrale Saint-Pierre de Genève. Le centre urbain de la protohistoire jusqu'au début de la christianisation*. Genève.
- Boschetti-Maradi, A./Descoedres, G. (2014) Histoire de l'archéologie médiévale en Suisse. In : U. Niffler (éd.) *Archäologie der Zeit von 800 bis 1350 = L'archéologie médiévale de la période entre 800 et 1350 = L'archéologia del periodo tra l'800 et il 1350*, 13-25. Bâle.
- Bujard, J. (2014) L'archéologie des bâtiments en Suisse, origines et applications actuelles. In : C. Bolle/G. Coura/J.-M. Léotard (éds.) *L'archéologie des bâtiments en question. Un outil pour les connaître, les conserver et les restaurer*. Actes du colloque international, Liège 9-10 novembre 2010, 281-290. Namur.

- Christe, F./Feihl, O. (1989)* Lecture archéologique des bâtiments et projet d'architecture. *Ingénieurs et architectes suisses* 115, 12, 291-298.
- Descoedres, G. (2006)* Quantensprung als Diskontinuität. Wohnhäuser des 12. bis 14. Jahrhunderts in der Innerschweiz. *Mitteilungen der Deutschen Gesellschaft für Archäologie des Mittelalters und der Neuzeit* 12, 20-24.
- Deuber, G. (2006)* La Maison Tavel au Moyen Âge. Une résidence aristocratique à Genève, XIII^e-XVI^e siècle. *Genava* 54, 2-96.
- de Reynier, C. (2008)* Le château de Miécourt (JU) au Moyen Âge, nouvelles investigations archéologiques. *Actes de la société jurassienne d'émulation* 111, 131-152.
- Huguenin, C. (1998)* Les effets de la nouvelle législation. In : D. Bertholet/O. Feihl/C. Huguenin (éds.) *Autour de Chillon. Archéologie et restauration au début du siècle. Publication d'exposition, Musée cantonal d'archéologie et d'histoire*, Lausanne, 49-54. Lausanne.
- Kaenel, G. (2002)* Autoroutes et archéologie en Suisse. *Revue du Nord* 358, 5, 33-41.
- Kaesler, M.-A. (1995)* Forum : Archéologie suisse, quo vadis ? Quelques réflexions personnelles. *as*, 18, 125-128.
- Mannoni, T. (1996)* Quasi degradato fa parte della storia dell'edificio. In : G. Biscontin/G. Driussi (éds.) *Dal sito archeologico all'archeologia del costruito : conoscenza, progetto e conservazione. Atti del convegno di studi, Bressanone 3-6 luglio 1996*, 1-10. Padova.
- Marchand, B. (2015)* La pluridisciplinarité. In : Marchand (éd.) *Architecture et patrimoine. Jean-Pierre Dresco, architecte cantonal vaudois de 1972 à 1998*, 147-173. Lausanne.
- Meyer, W. (1988)* Wüstung Illgau/Balmis SZ : Vorbericht über die Sondierungen 1987. *Mitteilungen des historischen Vereins des Kantons Schwyz* 80, 83-95.
- Naef, A. (1908)* Chillon. La Camera Domini. La chambre des comtes et des ducs de Savoie à Chillon, I. Genève.
- Office fédérale de la culture (éd. ; 2018)* Déclaration de Davos. Vers une culture du bâti de qualité pour l'Europe. Davos. <https://www.news.admin.ch/news/message/attachments/51120.pdf>
- Reynaud, J.-F./Vichard, G. (1976)* Fouilles récentes de l'ancienne église Saint-Laurent de Choulans à Lyon. *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres* 120, 3, 460-487.
- Sapin, C. (2014)* Les murs ont aussi la parole. 30 ans d'archéologie du bâti en France. In : C. Bolle/G. Coura/J.-M. Léotard (éds.) *L'archéologie des bâtiments en question. Un outil pour les connaître, les conserver et les restaurer. Actes du colloque international, Liège 9-10 novembre 2010*, 248-258. Namur.
- Sennhauser, H. R. (2010)* Kirchenforschung und Mittelalterarchäologie. Die Rolle der Eidgenössischen Kommission für Denkmalpflege. In : *Patrimonium. Conservation et archéologie des monuments en Suisse 1950-2000*, 63-117. Zurich.
- Stöckli, W. (1979)* Keramik in der Kirche des ehemaligen Augustiner-Chorherrenstiftes in Kleinlützel. *Archäologie des Kantons Solothurn* 1, 14-48.
- Stöckli, W. (2004)* La chronologie de la cathédrale de Lausanne et du portail peint : une recherche selon les méthodes de l'archéologie du bâti. In : P. Kurmann/M. Rohde (éds.) *Die Kathedrale von Lausanne und ihr Marienportal im Kontext der europäischen Gotik*, 45-60. Berlin.
- Teyssie, E. (2015)* Missions externes : les monuments historiques. In : B. Marchand (éd.) *Architecture et patrimoine. Jean-Pierre Dresco, architecte cantonal vaudois de 1972 à 1998*, 147-173. Lausanne.
- Vanetti, A. (2017)* L'archéologie du bâti entre étude des vestiges médiévaux et politique patrimoniale. Une étude historique et épistémologique. Thèse de Doctorat non publié. Neuchâtel.
- Vanetti, A. (en prép.)* Archéologie du bâti. Histoire et épistémologie de l'archéologie du bâti en France, Italie et Suisse, des origines aux années 2000. Dijon.
- Vogt, E. (1948)* Der Lindenhof in Zürich. *Zwölf Jahrhunderte Stadtgeschichte auf Grund der Ausgrabungen 1937/38*. Zurich.
- Weidmann, D. (2015)* Missions externes : l'archéologie cantonale. In : B. Marchand (éd.) *Architecture et patrimoine. Jean-Pierre Dresco, architecte cantonal vaudois de 1972 à 1998*, 123-146. Lausanne.